

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)

# RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2020



PROGRAMME NATIONAL D'APPUI À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA RÉSILIENCE  
PNASAR 2018 - 2022



# SIGLES

<b>ACF</b>	Action Contre la Faim
<b>ARC</b>	African Risk Capacity
<b>BPR</b>	Bonnes Pratiques de Résilience
<b>BRSA</b>	Bureau Régional de Sécurité Alimentaire
<b>CDSA</b>	Comité Départemental de Sécurité Alimentaire
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats d’Afrique de l’Ouest
<b>CEP</b>	Cellule Études et Planification
<b>CILSS</b>	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
<b>CLM</b>	Cellule de lutte contre la Malnutrition
<b>CMU</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>CNACH</b>	Cellule Nationale d’Analyse du Cadre Harmonisé
<b>CNDT</b>	Commission Nationale du Dialogue des Territoires
<b>CNSA</b>	Conseil National de Sécurité Alimentaire
<b>CORRIANS</b>	Collectif pour le Renforcement de la Réponse à l’Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sénégal
<b>CRS</b>	Croix Rouge Sénégalaise
<b>CRSA</b>	Comité Régional de Sécurité Alimentaire
<b>CRSANAD</b>	Contrat de Réforme Sécurité Alimentaire, Nutrition Agriculture Durable
<b>CT</b>	Comité Technique
<b>CT CNSA</b>	Comité Technique du Conseil National de Sécurité Alimentaire
<b>CTNSAP</b>	Conseil Technique National du Système d’Alerte Précoce
<b>DAN</b>	Direction de l’Alimentation et de la Nutrition
<b>DCP/GCA</b>	Direction Concertation Prospectives et Gestion des Crises Alimentaires
<b>DEPSE</b>	Direction des Études, de la Planification et du Suivi Évaluation
<b>DGPSN</b>	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
<b>DIREL</b>	Direction de l’Elevage
<b>DPME</b>	Déficit de Protection des Moyens d’Existence
<b>DPTSA</b>	Document de Programmation Triennale des dépenses de Sécurité Alimentaire

<b>DPV</b>	Direction de la Protection des Végétaux
<b>DRCC</b>	Direction Résilience et Changement Climatique
<b>DRIARS</b>	Développement d'une Résilience à l'Insécurité Alimentaire Récurrente
<b>DS</b>	Déficit de Survie
<b>EFR</b>	Exploitations Familiales Résilientes
<b>ENFEFS</b>	Ecole nationale de formation en économie familiale et sociale
<b>ENSANR</b>	Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire, Nutrition et de Résilience
<b>ENSAS</b>	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle du Sénégal
<b>ESA</b>	Enquête de Suivi de Sécurité Alimentaire
<b>FAO</b>	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FEA</b>	Femmes Enceintes et Allaitantes
<b>HEA</b>	Analyse de l'Economie des Ménages
<b>IA</b>	Insécurité Alimentaire
<b>ITA</b>	Institut Technologie Alimentaire
<b>ITC</b>	Institut Technologique des Canaries
<b>JICA</b>	Agence Japonaise de Coopération Internationale
<b>LANAC</b>	Laboratoire National d'Analyses et de Contrôle
<b>LARTES</b>	Laboratoire de Recherche sur Les Transformations Economiques et Sociales
<b>MA</b>	Malnutrition Aigue
<b>MAER</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
<b>MEDD</b>	Ministère de l'Environnement et du développement durable
<b>MEFP</b>	Ministère de l'Économie , des Finances et du Plan
<b>MEP</b>	Ministère de l'énergie et de l'électrification rurale
<b>MEPA</b>	Ministère de l'Élevage et des Productions Animales
<b>MHA</b>	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
<b>MPEM</b>	Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime
<b>MSAS</b>	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
<b>NMA</b>	Nouvelle Minoterie Africaine
<b>NTR</b>	Nouveaux Terroirs Résilients
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale

<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>P2RS</b>	Programme Multinational de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PB</b>	Périmètre Brachial
<b>PDMO</b>	Plan de Mise En Oeuvre
<b>PME-PMI</b>	Petite et Moyenne Entreprise-Petite et Moyenne Industrie
<b>PNASAR</b>	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et la Résilience
<b>PNDL</b>	Programme National de Développement Local
<b>PNR</b>	Plan National de Riposte
<b>PNUAD</b>	Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au Développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le Développement
<b>PPNUT</b>	Projet et Programme Nutritionnel
<b>PPSA</b>	Projet et Programme de Sécurité Alimentaire
<b>PPSAN</b>	Projet et Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel
<b>PRAPS</b>	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
<b>PRO ACT</b>	Projet de renforcement de la Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
<b>PTBA</b>	Programme de Travail Budget Annuel
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>RC/GSAR</b>	Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience
<b>RNU</b>	Registre National Unique
<b>RPCA</b>	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
<b>SA</b>	Sécurité Alimentaire
<b>SAN</b>	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>SAP</b>	Système d'Alerte Précoce
<b>SAPAA</b>	Suivi et d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires
<b>SCA</b>	Score de Consommation Alimentaire
<b>SE-CNSA</b>	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
<b>SGG</b>	Secrétariat Général du Gouvernement
<b>SIRT</b>	Système d'Informations sur les Ressources des Terroirs

<b>SNSAR</b>	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
<b>SODAGRI</b>	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
<b>UEMOA</b>	Union Economique Monétaire Ouest Africain
<b>UMSA</b>	Unité Mobile de prestation de Services Agricoles
<b>UNACOIS</b>	Union Nationale des Commerçants et Industriels du Senegal
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>WV</b>	World Vision
<b>ZME</b>	Zone de Moyen d'Existence

# Table des Matières

<b>SIGLES</b> .....	<b>3</b>
<b>QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2020</b> .....	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>10</b>
<b>1. PRÉSENTATION DU SECNSA</b> .....	<b>11</b>
<b>2. LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PTBA 2020</b> .....	<b>13</b>
<b>3. BILAN DES PRINCIPALES REALISATIONS EN 2020</b> .....	<b>15</b>
3-1. ANIMATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE .....	15
3-1-1. Enquête ESAr .....	15
3-1-2. Enquête paramètres clés.....	16
3-1-3. Enquête VAMU .....	17
3-1-4. Cadre Harmonisé décentralisé .....	18
3-1-5. Outcome Analysis.....	19
3-1-6. Enquête ESA 4 .....	20
3-1-7. Session Nationale du Cadre Harmonisé .....	21
3-1-8. Collecte donnée sur le COVID .....	26
3-2. COORDINATION ET CONCERTATION SUR LA GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES .....	27
3-2-1. Renforcement de la concertation des différents acteurs de La SA....	27
3-2-2. Élaboration du Plan Définitif de Mise en Œuvre (PDMO).....	28
3-2-3. Élaboration du Plan National de Réponse 2020.....	28
3-2-4. Réalisation des activités du PUSA/PDMO .....	29
3-3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNASAR.....	33
3-3-1. Elaboration du rapport de mise en œuvre 2019 du PNASAR .....	33
3-3-2. Mise à jour de la cartographie des projets et programmes de sécurité alimentaire de résilience et de nutrition (PNASAR).....	33
3-3-3. Élaboration du Plan de Travail et Budget annuel 2020 du PNASAR ..	35
3-3-4. Mise en place d'un système de suivi évaluation du PNASAR moderne.....	35
3-3-5. Elaboration du rapport de suivi semestriel 2020 de la mise en œuvre du PNASAR .....	37

3-3-6. Effets covid 19 sur la mise en œuvre du pnsar au 1er semestre 2020 .....	37
3-3-7. Formation des chefs de Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire sur les outils de planification et de suivi - évaluation des activités du PNASAR.....	38
3-3-8. Organisation d'une mission conjointe de suivi des PPSAN dans les régions de Matam et Saint louis .....	38
3-4. COORDINATION DU PROJET DES NOUVEAUX TERROIRS RÉSILIENTS (NTR).....	41
3-4-1. Changement climatique et Résilience .....	43
3-5. RENFORCEMENT DE CAPACITÉ .....	47
3-6. INNOVATION TECHNOLOGIQUE.....	48
3-7. COMMUNICATION DU SECNSA.....	50
3-8. ACTIVITÉS PRÉVUES ET NON RÉALISÉES .....	51
3-9. PRINCIPALES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES .....	57
3-9-1. PRINCIPALES CONTRAINTES.....	57
3-9-2. Conclusion et perspectives .....	59
3-9-3. PERSPECTIVES.....	60

## QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2020



Signature mémorandum entre le SE-CNSA avec la fondation IBRAF le 22 janvier 2020 dans les locaux du SE-CNSA



Début de partenariat avec l'ambassade du Brésil sur le projet des Nouveaux Terroirs Résilients (NTR)



Cérémonie de remise de matériels de communication au SE-CNSA



Cérémonie de clôture de la session du CH National Présidé Par le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement

# INTRODUCTION

La problématique de l'accès des populations, notamment les plus vulnérables, à une alimentation en quantité et en qualité suffisantes est devenue plus complexe du fait de la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles. Conséquemment, l'insécurité alimentaire, est devenue lancinante dans tous les pays sahéliens.

Au Sénégal, les différentes enquêtes nationales de sécurité alimentaire et de nutrition révèlent une prévalence élevée de l'insécurité alimentaire dans plusieurs régions. Les résultats de l'enquête nationale de sécurité alimentaire au Sénégal (l'ENSAS), 2016 ont montré que la prévalence de l'insécurité alimentaire était de 16,9%, soit 257 037 ménages touchés, parmi lesquels, 75 689 ménages, soit 5,0% sont en insécurité alimentaire sévère ou ont un score de consommation alimentaire pauvre et 181 348 ménages soit 11,9% ont un score de consommation alimentaire limite. L'insécurité alimentaire est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement des prévalences de 23,8% et 10,2% (ENSAS, 2016).

La prise de conscience des impacts négatifs des crises cycliques et des chocs alimentaires sur les conditions de vie des populations, combinée à la nécessité d'agir de manière complémentaire et coordonnée, a conduit les pouvoirs publics à engager le processus de modification profonde de l'approche du développement et, singulièrement, celle de la question de la pauvreté et de la sécurité alimentaire au Sénégal.

Dans l'optique d'apporter des réponses efficaces et durables, à l'insécurité alimentaire qui sévit dans nombreuses localités, le Gouvernement du Sénégal a adopté, en janvier 2016, la Stratégie nationale de Sécurité alimentaire et de Résilience (SNSAR) dont l'objectif est d'assurer aux populations sénégalaises une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et une meilleure résilience face aux chocs à l'horizon 2035. Sur la période 2018-2022, la SNSAR sera mise en œuvre à travers le Programme national d'Appui à la Sécurité alimentaire et à la Résilience (PNASAR), adopté en novembre 2017, sous la coordination du Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SE-CNSA).

Pour établir la situation de référence, à l'entame de la mise en œuvre du PNASAR, une Enquête Nationale intégrée de Sécurité Alimentaire, Nutrition et de Résilience (ENSANR) a été effectuée en janvier 2019 et a révélé une nette amélioration de la sécurité alimentaire. Le score de consommation alimentaire (SCA) qui était de 16,9% en 2016, passe 7,6% à la période correspondante en 2019, soit un repli de près de 10 points

Cependant, la crise sanitaire mondiale qui a marquée l'année 2020, a mis en lumière notre forte dépendance alimentaire de l'extérieur, ce qui dénote le défi majeur d'atteindre une

souveraineté alimentaire, pour pouvoir préserver ses populations contre des pénuries alimentaires, dont l'occurrence de survenue devient accrue, avec la récurrence et la sévérité des chocs multiples auxquels les pays sont exposés surtout ceux du sahel.

D'où l'impératif, d'accorder plus d'intérêts, à la sécurité alimentaire, dans cette optique, le SE-CNSA, s'est engagé résolument à jouer pleinement son rôle ; ainsi corrélativement à ces missions et en référence à son PTBA 2020, le SE-CNSA a exécuté, durant le premier semestre 2020, un certain nombre d'activités dont l'analyse fait l'objet de ce présent rapport qui est structuré autour des principaux points suivants :

- Rappel des principales orientations du PTBA 2020
- Bilan des activités réalisées en 2020
- Conventions et partenariats
- Echos des Bureaux Régionaux de Sécurité alimentaire
- Difficultés rencontrées et recommandations
- Perspectives pour l'année 2021

## 1. PRÉSENTATION DU SE-CNSA

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA), créé par arrêté primatorial n° 003066 du 7 mars 2000, est l'organe technique du CNSA, cet ancrage institutionnel colle parfaitement avec le caractère transversal et multisectoriel de la Sécurité alimentaire et de la résilience.

### LES MISSIONS DU SE-CNSA

- ✔ Assurer le secrétariat du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) en préparant ses sessions techniques et en faisant le suivi de l'application de ses décisions ;
- ✔ Préparer les rencontres de concertation et de coordination sur la sécurité alimentaire, en assurer le secrétariat ainsi que le suivi de la mise en œuvre des décisions prises lors de ces rencontres ;
- ✔ Établir et animer le réseau d'information sur la sécurité alimentaire et constituer le point focal du système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité ;
- ✔ Assurer à court terme, le suivi des indicateurs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle par un dispositif fonctionnel d'alerte rapide ;
- ✔ Surveiller, à moyen et long termes l'impact des politiques macroéconomiques et sectorielles sur la sécurité alimentaire, nutritionnelle et produire le cas

échéant, des analyses synthétiques de référence dans la perspective de permettre aux décideurs de formuler des politiques et de concevoir et cibler des interventions plus efficaces ;

### **AU NIVEAU NATIONAL, LE SE-CNSA EST COMPOSÉ DE :**

<b>5 DIRECTIONS</b>	<b>3 CELLULES</b>	<b>11 SERVICES</b>	<b>5 CONSEILLERS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction Concertation Prospectives et Gestion des Crises Alimentaires (DCP/ GCA)</li> <li>• Direction de la Technologie et de l'innovation (DIT)</li> <li>• Direction des Études, Planification et Suivi Évaluation (DEPSE)</li> <li>• Direction Administrative et Financière (DAF)</li> <li>• Direction Résilience et Changement Climatique (DRC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cellule SAP</li> <li>• Cellule Communication et relations publiques</li> <li>• Coordination des BRSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services prospectives alimentaire,</li> <li>• Service concertation</li> <li>• Service gestion des crises alimentaires</li> <li>• Service technologie</li> <li>• Service innovation</li> <li>• Service suivi évaluation</li> <li>• Service Études et planification</li> <li>• Service comptabilité,</li> <li>• Service Ressources Humaines</li> <li>• Service logistique</li> <li>• Service résilience et changement climatique</li> <li>• Service partenariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 Conseiller chargé des affaires juridiques</li> <li>• 01 Conseiller chargée des affaires économiques</li> <li>• 01 Conseiller en charge du suivi évaluation</li> <li>• 02 Conseillers Technique</li> </ul>

## 2. LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PTBA 2020

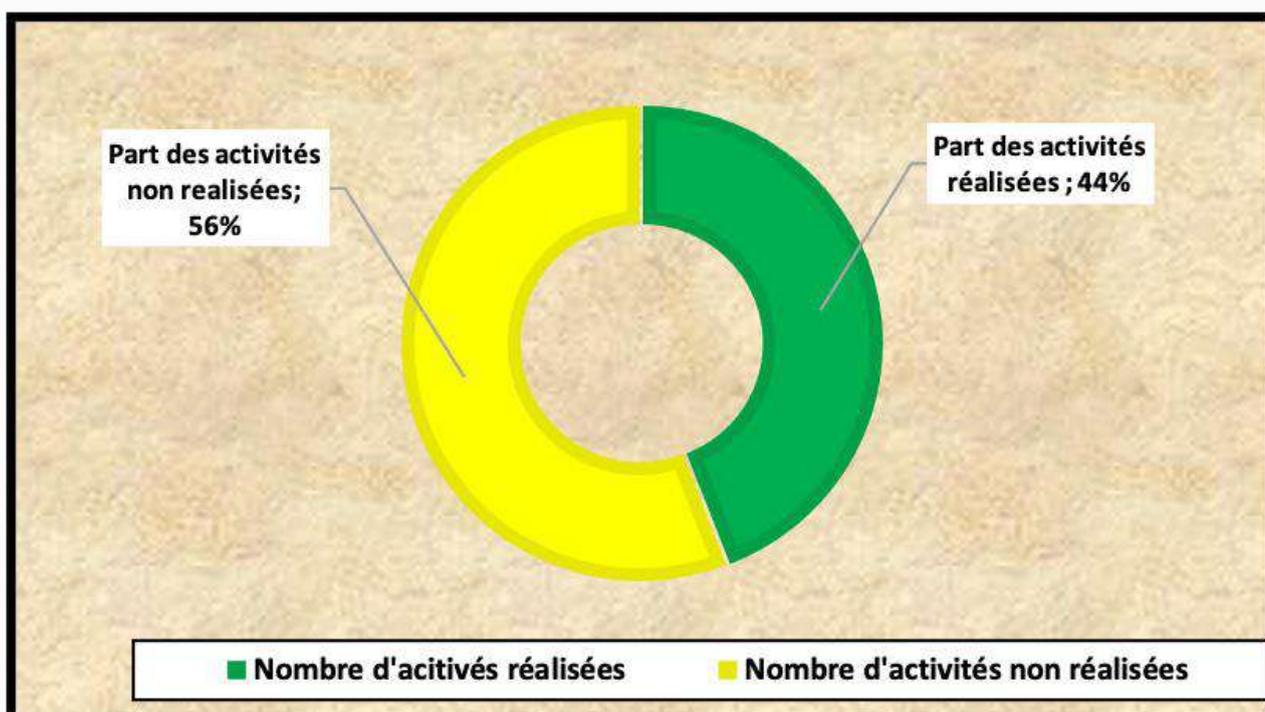
Pour mener à bien sa mission, le SE-CNSA s'est fixé au début de l'année 2020, des objectifs stratégiques déclinés à travers un plan de travail avec un ensemble d'activités à réaliser.

Ainsi le plan de travail, étant un important outil de planification et garantissant la cohérence et le suivi des activités, a été établi autour des axes stratégiques suivants :

- Animation du Système d'Alerte Précoce
- Coordination et Concertation sur la gestion des Crises Alimentaires
- Perspectives alimentaires
- Suivi évaluation de la mise en œuvre du PNASAR
- Mise en œuvre des Nouveaux Terroirs Résilients
- Renforcement des capacités
- Communication et relation publiques

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2020

**En début d'année 2020**, plusieurs activités ont été planifiées par les différents axes pour être mises en œuvre. A cet effet, un taux de réalisation technique de **44%** a été enregistré en fin d'année 2020. La non réalisation des activités est due essentiellement au manque de financement mais aussi à la pandémie de la COVID 19 qui a marqué aux arrêts beaucoup d'activités.



Un montant de **1 244 653 204 FCFA** était prévu dans le **PTBA 2020** pour réaliser les activités planifiées. Sur cette prévision, seulement un montant de **230 050 529 FCFA** était effectivement acquis et exécuté sur la base des financements des partenaires. Ce montant représente un taux d'exécution de **18,48%**. Le gap de financement s'élève à **1 014 602 675 FCFA**. Il faut rappeler que ce montant exclut les charges affairant au fonctionnement et à l'investissement du SECNSA.

**TABLEAU 1 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PTBA 2020**

Axes		Budget annuel prévu	Budget dépensé	Taux de réalisation
Total Budget		1 244 653 204	230 050 529	18,48%
1	Coordination et Concertation du dispositif national de sécurité alimentaire et de résilience	288 846 786	36 700 009	12,71%
2	Résilience et Changements Climatiques	128 900 002	0	0,00%
3	Système d'Alerte Précoce	94 450 000	76 483 754	80,98%
4	Suivi et évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire et de résilience	85 504 000	43 666 509	51,07%
5	Technologies et informatiques	149 195 000	23 600 000	15,82%
6	Coordination des Bureaux Régionaux sur la Sécurité Alimentaire	19 406 667	5 199 002	26,79%
7	Renforcement de capacités	79 035 667	3 140 002	3,97%
8	Communication et Relations publiques	61 765 833	39 632 500	64,17%
9	Mise en œuvre des Nouveaux Terroirs Résilients	337 549 250	1 628 750	0,48%

Source : PTBA SECNSA 2020

## NIVEAU D'EXECUTION DU BUDGET

- Animation du SAP : **33%** dépensé sur le plan de l'animation du Système d'alerte précoce,
- Coordination du dispositif national de sécurité alimentaire et de résilience : **15,95%** du budget exécuté ;
- Suivi évaluation de la mise en œuvre du PNASAR : **18,98%** exécuté ;
- Conception du projet des NTR **0,71%** exécuté ;
- Formation diplômante : **1,33%** dépensé pour cet axe.
- Coordination des Bureaux Région de SA : **02,26%** exécuté
- Communication : **17,23%** exécuté
- Résilience et changement climatique : Aucun budget exécuté pour cet axe
- Technologies et informatiques : **10,26%** du budget exécuté.

## 3. BILAN DES PRINCIPALES REALISATIONS EN 2020

Dans ce catalogue des activités planifiées en 2020, une description des activités réalisées sera effectuée en mettant le focus sur les principaux résultats obtenus au terme de la mise en œuvre. Ces réalisations sont présentées par axes stratégiques.

### 3-1. ANIMATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

En 2006, le SE-CNSA a mis en place, avec l'appui du CILSS, le Système National d'Alerte Précoce (SAP) du Sénégal qui est un cadre d'échanges d'informations fiables entre les différentes institutions concernées par la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le SAP permet entre autres de : (i) collecter, traiter, analyser et diffuser les informations de sécurité alimentaire et nutritionnelle, (ii) signaler les crises alimentaires effectives et/ou potentielles, et de (iii) suivre l'évolution de la situation dans toutes les zones éco géographiques du pays. Pour son opérationnalisation, le SAP a mis en place un Comité Technique au sein duquel on retrouve l'ensemble des parties prenantes concernées par la sécurité alimentaire et la nutrition (structures de l'Etat, PTF, ONG, Société civile). Le SAP s'appuie sur un dispositif de collecte d'informations secondaires et primaires provenant respectivement des structures étatiques membres du CT, et à travers des collectes de données au niveau des ménages.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, la CSAP, a au courant l'année 2021 déroulé, certaines activités. Il s'agit entre autres de :

#### 3-1-1. Enquête ESAr

Comme à l'accoutumée, en prélude aux sessions d'analyse du CH, une enquête de sécurité alimentaire est réalisée, pour renseigner les indicateurs d'analyse du CH, et de fournir une masse d'informations permettant d'approfondir les analyses, en prenant en compte les spécificités de chaque localité.

A cet effet, pour les besoins du CH du mois de mars, des ressources financières suffisantes n'ont pas pu être mobilisées, pour dérouler l'enquête dans tous les départements.

Pour pallier à cela, il était prévu, en accord avec notre partenaire, le PAM, de mener ESA, dans les départements non couverts, par ledit projet lors de son enquête en décembre 2020.

De ce fait, L'ESAr a été effectuée dans les départements de : Fatick, Foundiougne, Kédougou, Saraya, Kolda, Bakel, Ziguinchor, Oussouye, Bignona, Rufisque, Diourbel, Mbacké, Kaffrine, Birkilane, Malem-Hoddar, Louga, Kébémér, Thiès, Tivaouane, Mbour, Saint-louis, Dagana, Kaolack, Guinguinéo, Nioro, Bounkiling, Goudomp et Vélingara.

A travers un questionnaire très allégé, seuls les indicateurs de résultats du Cadre Harmonisé étaient considérés. Cela permettra de compléter les données à soumettre aux analystes de la prochaine session du cadre harmonisé.

Les données issues de cette étude d'ESAr ont permis de renseigner la session d'analyse du cadre harmonisé du mois de Mars 2020.

Globalement, les résultats de l'enquête ont montré que, dans l'ensemble des ménages étudiés, 7,1% sont dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère dont 6,8% modérée et 0,3% sévère. Quant à la consommation alimentaire, 10,2% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre (0,5%) ou limite (9,6%).

### **3-1-2. Enquête paramètres clés**

Les paramètres clés, sont des indicateurs qui renseignent sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence. Ils sont obtenus à l'issue d'enquête (profil), réalisées dans les zones de moyens d'existence (ZME).

Les paramètres clés permettent de suivre la sécurité alimentaire et, l'évolution des moyens d'existence des ménages qui vivent dans les ZME. Deux fois dans l'année, le Groupe de Travail HEA (GTHEA) collecte des données sur les paramètres clés dans les ZME où des profils HEA ont été réalisés. C'est dans ce cadre qu'une équipe du GTHEA, s'est rendue dans onze (11) ZME au mois de février 2020.

Pour chaque zone concernée par la collecte, la liste des paramètres clefs a été établie et remis aux enquêteurs sous forme de fiche de collecte. Dix (10) informateurs clés choisis par la communauté villageoise, ont participé aux entretiens communautaires. L'innovation majeure de cette année est l'intégration d'une nouvelle fiche de renseignement destinée aux chefs de services locaux. Cette fiche comporte des questions qui nous ont permis d'avoir des explications sur les variations et les changements constatés sur le cheptel, la production agricole des ménages et le marché.

L'objectif de la mission, était de collecter des données qui renseignent sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence (paramètres clés), des populations qui vivent dans les ZME citées plus haut. Ces données, seront analysées lors d'un atelier appelé Outcome Analysis.



PHOTO FOCUS GROUP CO ENQUÊTE DES PARAMÈTRES CLÉS DU 04 AU 13 FÉVRIER 2020 DANS LES ZME SN03 ET SN04

### 3-1-3. Enquête VAMU

La réalisation de l'enquête VAMU se justifie par l'adhésion des pays du CILSS à suivre la situation de sécurité alimentaire des ménages urbains dans la ville de Dakar. En effet, les départements purement urbains de la région de Dakar à savoir Dakar, Pikine et Guédiawaye étaient dépourvus d'une situation conforme à la situation d'insécurité alimentaire.

L'enquête sur la Vulnérabilité Alimentaire en Milieu Urbain (VAMU) est une enquête réalisée par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) dans le cadre de sa mission de suivi de la situation alimentaire au Sénégal. Cette surveillance est régulièrement assurée par le système d'alerte précoce à travers la cellule qui lui est dédié au sein du SE-CNSA.

La cellule du système d'alerte précoce mène ainsi des enquêtes de portée nationale mais le plus souvent rurales. Cela signifie que les enquêtes portaient essentiellement sur les quarante-deux (42) départements du pays ayant les milieux de résidence urbain et rural. Ces enquêtes rurales communément appelées ESA, évaluaient la situation d'insécurité alimentaire dans les zones cibles.

Cette présente enquête a été déroulée sur les trois (3) départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye qui ont la spécificité d'être constitués seulement de ménages urbains.

Lors de l'enquête ENSANR, une photographie de la situation d'insécurité alimentaire avait été obtenue dans chacun de ces départements. Cette enquête urbaine a fait l'objet d'une sérieuse préparation avec une série de rencontres tenue (les 18 et 19 Juillet 2019 ; le 29 Janvier) avec les parties prenantes (DAN, ANSD, CLM, DHORT, CRS, PAM, CONACILSS, ...) dans le but d'harmoniser sur les outils. Ces rencontres ont permis surtout de travailler le questionnaire qui devait inéluctablement répondre aux réalités du milieu urbain, mais également de statuer sur la mise en œuvre jugée dès le début difficile.

Après la phase collecte de données de l'enquête, les aléas du terrain ont induit à des imperfections, qui ont conduit à une complétude de 82,6% des ménages attendus et de 92,3% des districts de recensement planifiés. Ceci dit, dans l'ensemble, 651 ménages ont été enquêtés et 60 DR visités.

L'analyse des données de l'enquête VAMU révèle que 0,8% des ménages de l'ensemble des ménages des départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye sont dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère.

### **3-1-4. Cadre Harmonisé décentralisé**

Le cadre harmonisé (CH) est un outil d'analyse de référence, pour les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, qui permet d'évaluer de manière objective et consensuelle les difficultés alimentaires auxquelles font face les populations. Son but est d'aider les pays à mieux prévenir les crises alimentaires et, le cas échéant, d'identifier rapidement les populations affectées.

Annuellement, deux sessions du CH sont organisées, au mois de mars et novembre, au niveau national, avec les membres du CN du CH, chargés de faire l'analyse situationnelle de la SA.



IMAGE CH RÉGIONAL DE MATAM DU 24 AU 28 FÉVRIER 2020

En 2019, grâce à l'appui du projet JICA, l'option décentralisée du CH a été expérimentée dans la région de Matam, du 24 au 28 Février 2020, avec la tenue de l'atelier régional de formation et d'analyse du Cadre harmonisé (CH).

Cet atelier d'analyse de la SA, qui regroupait, en plus de la région d'accueil, les régions de Louga et de Saint louis, s'est déroulé principalement en trois étapes. La première étape était consacrée aux renforcements de capacité des acteurs régionaux à l'utilisation du manuel 2.0.

Au mois de d'octobre la deuxième session du CH, a était également organisée et, en plus des régions de Matam, Saint louis et Louga, les régions de Tambacounda et de Kaffrine ont déroulé les CH décentralisés avec la facilitation financière du projet PRAPS. Au cours de ces sessions, quelques modules ont été présentés sous forme d'exposés pratiques aux participants et portaient sur : les généralités des concepts de sécurité alimentaire et de nutrition, les principes, normes, cadre analytique et les étapes du CH, la présentation du tableur d'analyse, l'utilisation de la table de référence, la notion de validité et temporalité et l'attribution des scores de fiabilité.

La seconde étape était réservée à l'analyse du CH. A la suite des sessions de formation, des groupes de travail ont été constitués, autour de chaque région, avec ses participants respectifs, constitués par les services techniques déconcentrés. Les travaux de groupe consistaient au remplissage et à l'analyse des données dans les tableurs par département; de ce fait, 9 départements ont été analysés au cours de cette session.

La finalité recherchée dans cet exercice était de déterminer le phasage dudit département dans l'échelle de classification de la sévérité de l'insécurité alimentaire et également faire l'estimation des populations en IA. C'est à la suite de débats très riches que les résultats provisoires ont été validés de manière consensuelle par les participants sous réserve d'intégration des observations de la plénière.

### **3-1-5. Outcome Analysis**



IMAGE ATELIER OUTCOME ANALYSIS DU 02 AU 05 MARS 2020

L'Outcome Analysis (OA) est une étape du HEA, qui permet d'analyser les changements d'accès à la nourriture et au revenu des ménages qui résident dans une ZME.

Il comprend trois (03) étapes :

- **La quantification du choc** : qui consiste à traduire le choc subit par les ménages en conséquence économique. Il permet aussi de relier le choc à chaque moyen d'existence pertinent.
- **L'analyse des stratégies d'adaptation** : qui permet d'évaluer la capacité des ménages à réagir au choc.
- **La projection des résultats** : sert à analyser le résultat d'un choc par rapport aux seuils de survie et de protection des moyens d'existence.

Au mois de mars 2020, le GTHEA coordonné par le SE-CNSA, a analysé les résultats HEA des 11 ZME où des profils ont eu lieu. Les résultats de l'analyse, ont révélé qu'il y a pas de déficit de survie (DS), ni de déficit de protection des moyens d'existence (DPME), dans les zones analysées. Ces résultats couvrent l'année de consommation qui va d'octobre 2019 à septembre 2020.

### 3-1-6. Enquête ESA 4

L'enquête de suivi de la situation alimentaire au Sénégal (ESA4), réalisée en Septembre-Octobre 2020, a concerné les 14 régions et 45 départements du pays. Le contexte de pandémie dans lequel s'inscrit la tenue de cette enquête, s'avère particulier avec des difficultés de déployer le dispositif habituel du SE-CNSA dans le cadre de ses enquêtes biannuelles.

A cet effet, l'enquête a porté sur un échantillon représentatif de 4 957 ménages au niveau de chacun des 45 départements. Elle a pris en considération des indicateurs de sécurité alimentaire en plus des caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages.

La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et sévère mesurée par le CARI est en hausse avec 17,1% des ménages, comparée aux évaluations des deux années passées (c'est-à-dire depuis Janvier 2019). La population sénégalaise adopte fréquemment des stratégies de types alimentaires avec un indice moyen de 11,4 correspondants à la catégorie des stratégies de type « Stress ou Sous-pression ».

Ainsi, les stratégies comme « consommer des aliments moins appréciés car moins chers » avec 41,7% et « Emprunter des aliments ou dépendre sur l'aide d'amis ou de proches » avec 21,9% sont les plus développées. Cependant, les ménages priorisent l'achat

de nourriture avec 60,3% de leurs dépenses totales qu'ils consacrent à l'alimentation. Les dépenses de santé et les frais liés à l'électricité-gaz-éclairage suivent avec respectivement 13,9% et 9,8%.

Toutefois les ménages (7,1%) consomment peu de groupes d'aliments 1 (un) à deux (2) groupes ou même ne consomment aucun groupe sur 24 heures. Il faut également constater que plus d'un (1) ménage sur 4 (27,7%) ont consommé trois (3) à quatre (4) groupes d'aliments.

En définitive, le Sénégal connaît une situation d'insécurité alimentaire globalement acceptable même c'est la plus élevée, enregistrée depuis Janvier 2019. Ainsi, les disparités constatées donnent priorité aux sept (7) départements exposés plus-haut. Il est toutefois nécessaire d'émettre des recommandations afin d'aider à la prise de décision.

L'accès au marché n'est pas satisfaisant, 66% des ménages ont rencontré des difficultés pour accéder aux marchés, 40% ont rencontré des difficultés pour accéder aux infrastructures de santé. La baisse de revenus due aux effets de la COVID 19, accentue davantage la vulnérabilité des ménages dont le pouvoir d'achat est déjà affecté par les impacts de la pandémie. A cela s'ajoute une hausse des prix des céréales de base notamment le mil (11%) et le sorgho (15%) au niveau des marchés.

L'approvisionnement du marché en céréales locales est encore timide en cette période de début de battage. Les travaux de groupe se sont poursuivis après la plénière afin de permettre à chaque groupe d'intégrer les observations qui étaient formulées.

### **3-1-7. Session Nationale du Cadre Harmonisé**

Deux sessions du CH ont été organisées par le SECNSA avec l'appui technique du CILSS. Cette activité s'est déroulée du 09 au 14 mars 2020, et celle de la deuxième session du 09 au 14 novembre 2020. Les rencontres ont enregistré une soixantaine de participants venant de différentes structures de l'État et ONG locales : Agriculture, Élevage, Météorologie, DAN, CLM, Croix Rouge Sénégalaise, Lumière, Plateforme paysanne, etc. PTF : PRAPS, JICA et les ONG internationales et les agences des nations unies présentes: ACF, OXFAM, CORRIANS, CRS, SCI, WV, PAM, FAO, Caritas.

Les membres du comité d'analyse du CH, se sont réunis pendant plusieurs jours, pour faire l'analyse de la situation alimentaire dans 45 départements à l'échelle nationale. Ce cadre d'analyse, se réalise sur la base d'un faisceau de données secondaires et primaires, parmi lesquelles, les données sur les anomalies des eaux de surface par ACF, sur le suivi des marchés agricoles et du bétail par le CSA, celles issues de l'enquête de suivi de la situation alimentaire réduite ESAr et le VAMU par le SECNSA. Le déroulement des travaux par groupe consistait au remplissage et à l'analyse des

données dans les tableaux par département. Après plusieurs jours de travaux, chaque groupe a présenté les résultats par département avec le phasage et l'estimation des populations en plénière.

### **Session CH du mois de Mars 2020**

Après la consolidation des résultats provisoires par le CILSS, les résultats finaux du Cadre harmonisé de mars 2020 sont ;

#### **EN PHASE COURANTE : (PERIODE D'ANALYSE MARS 2020)**

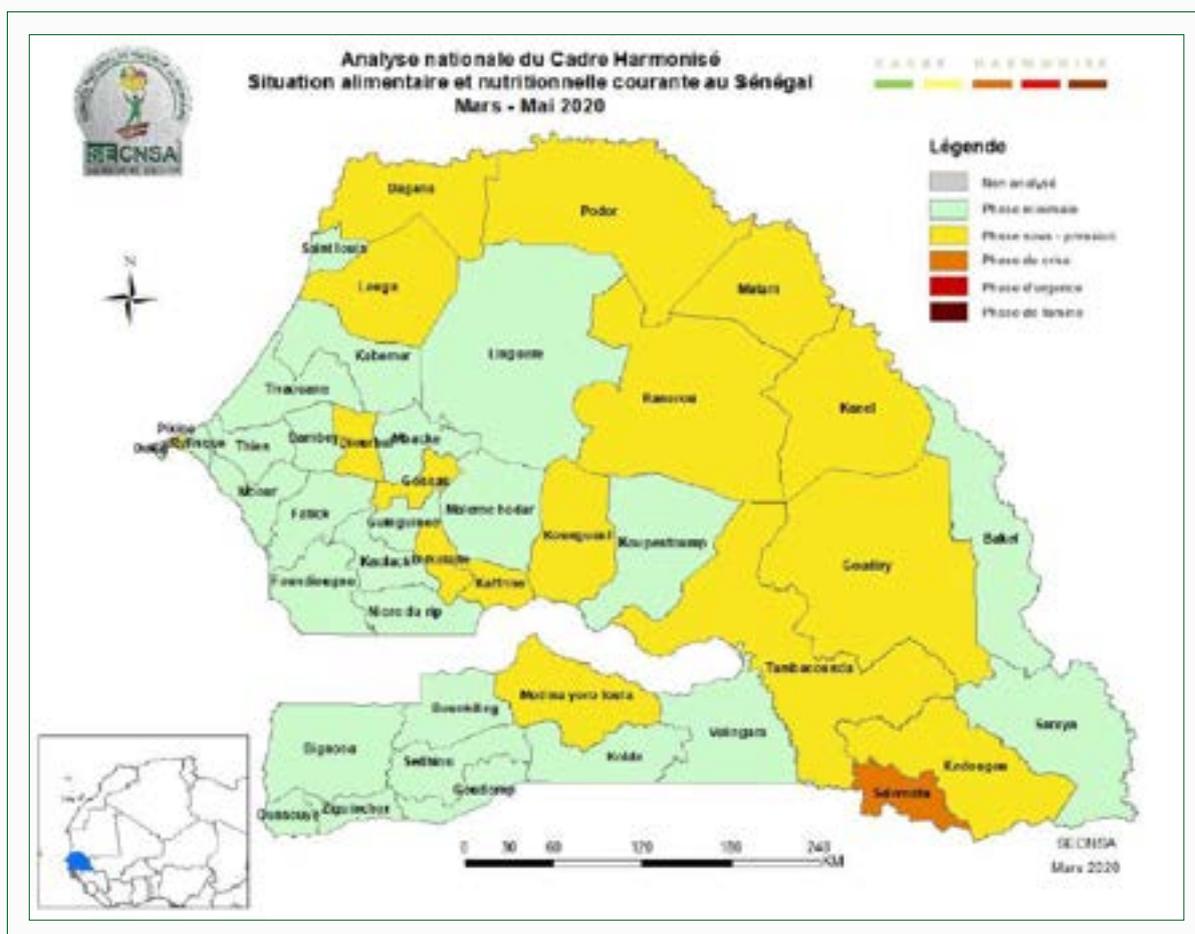
Les résultats montrent une situation alimentaire acceptable en phase courante dans vingt-sept (27) départements qui sont en phase minimale.

Dix-sept (17) sont en phase sous pression et un (1) département est en phase Crise. Treize millions sept cent soixante-dix-neuf mille neuf cent trois (13 779 903) personnes sont en phase minimale, deux millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille trente-sept (2 489 037) personnes sont en phase sous pression et quatre cent trente-six mille six cent cinquante (436 650) personnes sont en crise.

Dans les départements en phase minimale, en général, les indicateurs de résultats (consommation alimentaire, évolution de moyens d'existence et état nutritionnel) sont en phase minimale et les facteurs contributifs ont des impacts positifs sur les résultats. Les départements à vocation pastorale du nord notamment Podor, Ranérou, Matam, Linguère sont sous pression. Le bilan fourrager dans ces départements présente un profil déficitaire, notamment à Podor, à Matam et à Linguère.

Cependant, on note une augmentation du nombre de personnes situé entre la phase 3 et 5, avec 3% soit une hausse de 2% par rapport à la même période de l'année dernière en mars 2019 où la proportion de personnes estimée entre la phase 3 et 5 était de 1%, ce qui traduit une dégradation de la situation alimentaire des ménages.

## PHASE COURANTE



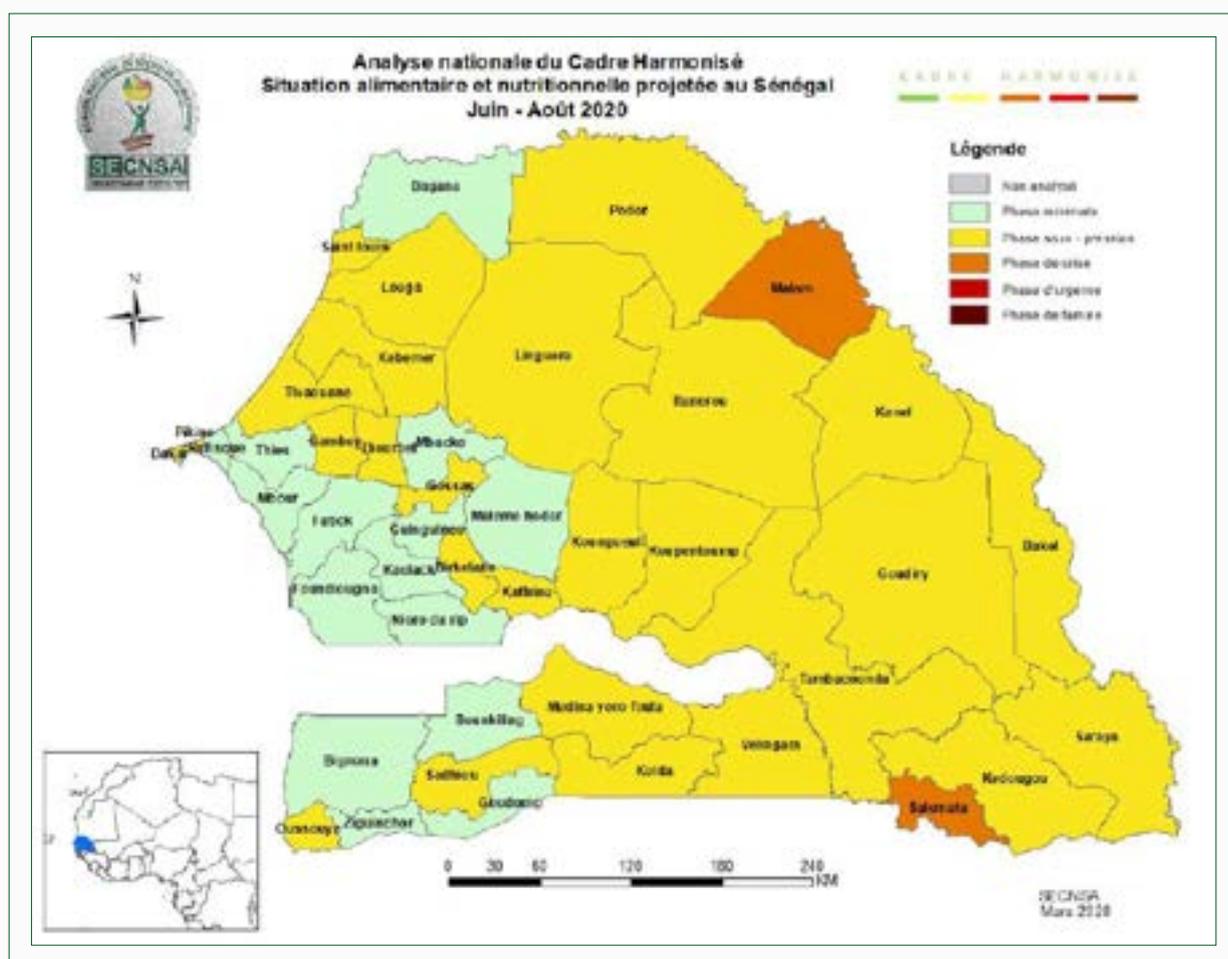
## EN PHASE PROJETEE : (PERIODE D'ANALYSE NOVEMBRE 2020)

Pour la période projetée, la situation alimentaire des ménages pourrait se dégrader davantage. Le nombre de départements en phase sous pression pourrait passer à (27), deux départements pourraient être en crise. Le nombre de personnes en phase crise passerait de 436 650 personnes à 766 725.

La diminution des stocks et la baisse attendue de la disponibilité consécutive aux déficits de la production céréalière par endroits et du disponible fourrager sont les principales causes de la dégradation de la situation alimentaire des ménages. Le pourcentage de population projetée en phase 3 à 5 passe de 3% en

Mars 2019 à 4,5%. Cela augure d'une période de soudure précoce et assez difficile pour les populations.

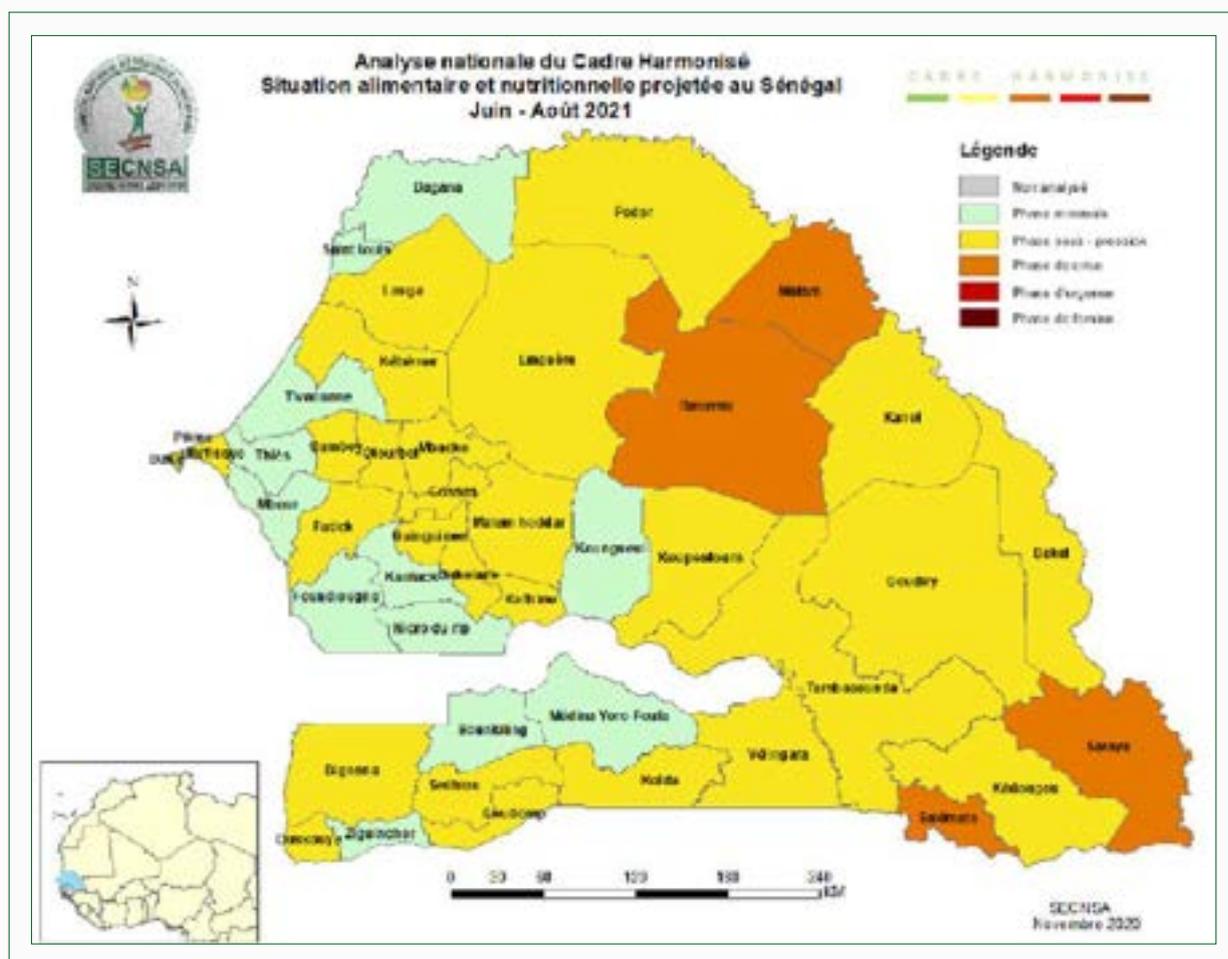
### PHASE PROJETEE





## EN PHASE PROJETEE

Pour la période projetée, la situation alimentaire des ménages pourrait connaître une légère dégradation. Le nombre de départements en phase sous pression pourrait passer à vingt-huit (28), quatre départements pourraient être en crise. Le nombre de personnes en phase crise passerait de cinq cent seize mille cinq cent soixante-deux (516 562) personnes à huit cent cinquante-huit mille soixante-quatorze (858 074) et celui en urgence de treize mille trois cent quatre-vingt-quatorze (13 394) personnes à vingt-trois mille cent une (23 101) personnes. La probable diminution des stocks et la baisse attendue de la disponibilité consécutive.



### 3-1-8. Collecte donnée sur le COVID

Depuis le mois d'avril, le CILSS en partenariat avec les SAP des pays membres, a initié une collecte de données sur la situation sanitaire et nutritionnelle, les marchés, les prix des denrées alimentaires, les conditions de vie des ménages, la situation pastorale et le suivi du criquet pèlerin.

L'objectif de ce partenariat est de renforcer les capacités des SAP à assurer le suivi et la surveillance rapprochée des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle,

afin d'identifier rapidement et d'anticiper les impacts secondaires liés à la gestion de la pandémie de Covid19 et de donner les orientations nécessaires pour adapter la réponse à la pandémie ainsi que le relèvement.

La collecte des données durera six mois, avec des envois mensuels. Une note d'information mensuelle sur la situation de chaque pays est publiée afin de mieux cerner les impacts de la pandémie de COVID 19 sur les ménages.

## 3-2. COORDINATION ET CONCERTATION SUR LA GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Six (06) ACTIVITES PHARES ONT ETE MISES EN ŒUVRE

- Renforcement de la concertation des différents acteurs de La SA
- Elaboration du Plan Définitif de Mise en Œuvre (PDMO)
- Elaboration du Plan National de Réponse 2020
- Réalisation des activités du PUSA/PDMO
- Elaboration du document plan opérationnel du Sénégal 2020-2021

### 3-2-1. Renforcement de la concertation des différents acteurs de La SA

Globalement, les concertations sur la SA se sont accommodées au contexte actuel inhérente à la COVID 19 et se sont déroulées soit en mode virtuel soit en présentiel. Pour ce dernier format, cela n'a été possible qu'à la condition sine qua non du respect strict des mesures barrières et sous différentes formes telles que les ateliers, les réunions, les formations, les séances de travail, les missions de terrain, etc. Durant l'année 2020 de larges concertations ont été engagées autour des activités suivantes :

- Elaboration et mise en œuvre du PUSA 2020: a permis d'amener toutes les parties prenantes à s'accorder sur la meilleure manière de mise en œuvre de la réponse et d'identification des bénéficiaires afin de ne laisser personne en rade sur les plans alimentaire, nutritionnel et pastoral.

- Suivi de la mise en œuvre du PNASAR : s'est beaucoup appuyée sur la concertation avec les sectoriels, pour non seulement faire l'état des lieux des activités prévues dans le programme mais aussi renforcer les capacités des acteurs concernés en matière de suivi évaluation de projets et programmes de SANR ;
- Mise en place du Projet NTR par le SE-CNSA : la rencontre a réuni une multitude d'acteurs et potentiels bailleurs afin de partager avec eux le projet pour adhésion et financement ;

- L'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle : à travers le CH est de loin le RV annuel phare pour le SE-CNSA. En amont, des CH régionaux ont été réalisés pour mettre à contribution les acteurs décentralisés (CRSA et CDSA).
- Au niveau régional et sous régional : le SE-CNSA a poursuivi et approfondi le travail amorcé dans le domaine de la sécurité alimentaire au sein des instances décentralisées et internationale afin d'étendre la réflexion collective à l'ensemble des acteurs de la sécurité alimentaire. A cet effet, des activités ont été menées avec les BRSA, les CRSA, le PREGEC, le RPCA, ARC, où des recommandations fortes émanent à l'endroit de la structure et du pays pour l'amélioration du secteur.

### **3-2-2. Élaboration du Plan Définitif de Mise en Œuvre (PDMO)**

Suite à la sécheresse capturée par le logiciel ARV (African Riskview) durant la campagne agricole 2019-2020, un montant de 23,1 millions de dollars environ a été versé au Gouvernement et son partenaire Replica, Start Network, suite aux polices d'assurance souscrites.

Après la notification à l'Etat du Sénégal, le SE-CNSA, à travers son service Gestion des Crises Alimentaires (GCA) a élaboré le Plan Définitif de mise en œuvre (PDMO) qui conditionne le décaissement. Ainsi, par le biais du processus de planification d'urgence, ARC a approuvé les Plans définitifs de mise en œuvre (PDMO) du Gouvernement et du partenaire Replica décrivant l'utilisation des indemnités d'assurance payées. Toutefois, il est important de signaler que le PMDO a contribué à la réalisation du plan d'urgence à l'insécurité alimentaire PUSA 2020.

### **3-2-3. Élaboration du Plan National de Réponse 2020**

Au mois de janvier 2020, le plan national de réponse (PNR) a été élaboré avec l'ensemble des partenaires. Il a été validé politiquement par l'autorité au mois de février 2020. Avec la survenue de la pandémie à COVID-19 au mois de mars, le plan de réponse qui se proposait d'apporter une prise en charge urgente aux seules personnes projetées en phase crise, selon les résultats du Cadre Harmonisé de mars 2020, a été révisé en PUSA, en tenant en compte les effets de la pandémie.

C'est dans ce cadre que le PUSA, a pris en compte, en plus des personnes projetées en crise alimentaire, celles répertoriées sous pression en projetée estimée à 3 470 287 personnes, soit au total 4 237 013 personnes, correspondant à 529 627 ménages du cadre harmonisé.

Le PUSA 2020 a été bâti sur une approche intégrée, sécurité alimentaire, nutrition opération sauvegarde bétail.

Elle se décline en quatre (4) volets :

- fournir une assistance alimentaire appropriée à 529 627 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- fournir une assistance nutritionnelle aux enfants de 0 à 5 ans et aux femmes allaitantes et enceintes ;
- renforcer la prévention et la surveillance épidémiologique à travers des activités de WASH ;
- conduire une opération sauvegarde du bétail;
- suivre et évaluer les effets de l'intervention.

Le coût global du PUSA 2020 était estimé à 123 554 327 920 FCFA. Pour la première phase du PUSA 2020, un montant de 80 500 000 000 FCFA a été acquis par l'Etat et le partenaire Réplica, soit 64% du coût global.

Le montant acquis est réparti comme suit :

- **69 000 000 000 FCFA** destinés à l'opération « aide alimentaire d'urgence », une des composantes du Fonds de Résilience Sociale et Economique (FORSE) COVID-19 ;
- **11 500 000 000 FCFA** de l'indemnité de la mutuelle panafricaine ARC disponibles depuis décembre 2019.

### **3-2-4. Réalisation des activités du PUSA/PDMO**

Dans le cadre de la coordination et du suivi du PDMO/PUSA 2020, le SE-CNSA a organisé une série de rencontre d'échange technique avec les parties prenantes en vue de discuter des aspects techniques, financiers et organisationnels pour une réalisation efficace des interventions.

Les activités menées ont tourné autour de :

- l'élaboration le partage et la validation de la méthodologie de ciblage avec l'ensemble des acteurs concernés (partenaires et sectoriels);
- l'élaboration d'une méthodologie de ciblage sur la base du RNU ;
- l'organisation d'un atelier de validation de la méthodologie de ciblage des ménages bénéficiaires avec l'ensemble des acteurs ;
- l'organisation de réunion d'échange et d'harmonisation avec les membres du comité technique ARC et du PUSA ;
- renforcement de capacités des membres du Comité Technique SAP et des chefs de bureau régional de sécurité alimentaire (BRSA) sur la méthodologie de ciblage les outils de suivi-évaluation du PUSA 2020;
- élaborer les TDRs des ateliers régionaux de ciblage ;
- suivi de l'Etat de décaissement des fonds ARC ;
- coordination de l'intervention du PUSA/PDMO.

Au-delà de ces réalisations, le SE-CNSA, en tant que responsable du Plan Opérationnel du projet ARC au Sénégal, en collaboration avec la Direction de la Protection Civile (DPC) a présidé, l'atelier de lancement des activités du partenaire Réplica, tenu le jeudi 23 janvier 2019 à l'hôtel fleurs de lis à Dakar.

## **ASSISTANCE ALIMENTAIRE**

Dans le PUSA 2020, l'assistance alimentaire aux ménages couvre une période de trois mois, y compris, bien entendu, l'opération Aide alimentaire d'urgence initiée par le MDCEST.

Ce volet du PUSA est exécuté en deux phases. Avec la survenue de la pandémie à COVID-19, l'Etat a anticipé sur la réponse en appuyant un (1) million de ménages sénégalais sur toute l'étendue du pays à partir du mois d'avril pour une durée prévue d'un mois. Cette intervention du gouvernement exécutée par le MDCEST a constitué la première phase du PUSA et la seconde a été mise en œuvre durant la période de soudure (juillet-août-2020).

Cette réponse qui se veut couvrir un mois de besoins, consiste en l'achat de denrées alimentaires et la distribution de kits alimentaires composés de 100 kg de riz, 10 litres d'huile, 10 kg de pâtes alimentaires, 10 kg de sucre et 18 morceaux de savons de 300 grammes. Les ménages bénéficiaires sont répartis sur l'ensemble du territoire national. A la date du 16 septembre 2020, la première phase de l'opération de distribution des kits alimentaires aux 1.000.000 de ménages était achevée.

Les partenaires ont aussi appuyé l'Etat dans la mise en œuvre de l'assistance alimentaire, au total, 231 968 personnes ont été prises en charge avec le transfert de cash. Une quantité de 50 766 tonnes de farine enrichie est distribuée à 50 766 enfants de moins de 5ans et à des femmes enceintes et allaitantes.

## **ASSISTANCE PASTORALE**

Un montant d'un milliard (1 000 000 000 FCFA) des fonds ARC a été alloué au volet élevage pour la prise en charge du cheptel.

Ainsi, la quantité totale acquise est de 4 706 tonnes d'aliment de bétail. Le coût d'acquisition d'un sac de 40 kg d'aliment de bétail (prix d'achat et les frais de transport) s'établit à 8 500 FCFA. Au total, l'opération a concerné 19 départements.

## **ASSISTANCE NUTRITIONNELLE**

Le montant de 450 000 000 FCFA a été prévu pour le financement du volet assistance nutritionnel. Ces fonds étaient répartis entre les deux structures en charge de ce volet comme suit :

- **CLM** : 200 000 000 FCFA, destinés à l'acquisition de farine pour la prise en charge des enfants malnutris ;
- **DAN** : 250 000 000 FCFA, pour l'achat d'intrant pour la malnutrition aiguë modérée dans les zones hors PRN et l'appui aux activités de prise en charge de malnutrition aiguë sévère au niveau des structures de santé.

## **COORDINATION DES ACTIVITÉS DU PUSA**

Le SECNSA a poursuivi la coordination des interventions PUSA/PMDO, en mettant en place un comité de suivi de la mise en œuvre du PUSA 2020. Ce comité est composé des acteurs concernés (sectoriels, Système des Nations Unies, ONG). Cependant, en cette période de pandémie où les rassemblements sont interdits, les réunions de coordination du PUSA étaient organisées en vidéo conférence tous les quinze jours.

L'état du Sénégal est accompagné par ses partenaires humanitaires et au développement dans la mise en œuvre de ses plans de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

### **Les partenaires suivants ont contribué à l'exécution du PUSA 2020 :**

- Programme Alimentaire Mondial (PAM), partenaire stratégique de l'Etat du Sénégal dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- Consortium d'ONGS humanitaires (ACF, OXFAM, Plan International, Save the Children, WVI, CRS) dans le cadre du Projet ARC Réplica ;
- CARITAS/CRS ;
- ONG/AFD : un ensemble de cinq (5) ONG humanitaires (ACF, Plan International, Save the Children, OXFAM, WVI) ayant reçu un financement de l'AFD pour apporter une réponse aux populations vulnérables.
- ONG PINKK ;
- La Croix Rouge internationale ;
- La FAO.

## **ELABORATION DU DOCUMENT PLAN OPÉRATIONNEL DU SÉNÉGAL 2020-2021**

Dans le cadre des activités de la Mutuelle panafricaine de Gestion des Risques (ARC), le plan opérationnel du Sénégal a été élaboré et validé avec le comité technique ARC. L'élaboration du rapport a été coordonnée par le service Gestion des Crises Alimentaires (GCA). La version finale du document a été partagée avec l'ensemble des parties prenantes, au mois de février 2020.

## PRÉPARATION DU FORUM SUR LES PROSPECTIVES ALIMENTAIRES

Dans l'optique de bien prendre en compte le troisième pilier de la SA, qui renvoie à l'utilisation des aliments, le SE-CNSA a pris l'initiative depuis 2019, d'organiser un Forum national portant sur la promotion de modes d'alimentation qui préservent durablement la santé des populations. Depuis lors, les activités préparatoires ont été entamées et s'est poursuivies jusqu'en 2020, car la pandémie de la Covid 19 entrave la tenue dudit forum au courant de l'année écoulée et qui est reportée en cette année 2021. Les travaux préparatoires sont constitués de plusieurs activités.

En effet, un travail d'investigation a été réalisé pour identifier les parties prenantes du forum ; des rencontres techniques ont été tenues avec les acteurs clés pour les sensibiliser sur la portée du forum et discuter de leur champ d'action afin de trouver des synergies en rapport avec la thématique sur les perspectives alimentaires.



A la suite trois comités ont été mis en place. Un pré forum consistant à auditionner les experts, les OSC et les décideurs a été tenu avec l'expertise du LARTES. Il s'en est suivi le dépôt du premier livrable qu'est l'état des lieux de l'alimentation au Sénégal.



Pour le deuxième semestre, les travaux du pré forum ont été poursuivis par le développement des scénarii d'apprentissage, un des livrables phares du projet. D'autres activités ont été réalisées au sein du service prospective alimentaire telles que l'élaboration de communications en lien avec les prospectives alimentaires. Par ailleurs des rencontres en présentiel ont été reportées suite aux différentes mesures prises par le gouvernement pour mitiger la propagation du virus à covid 19.

### **3-3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNASAR**

Le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes de SAR constitue l'une des missions phares du SECNSA, c'est pourquoi un intérêt particulier a été accordé aux activités relatives au suivi de la mise en œuvre des PPSAN, effectué à travers le PNASAR.

#### **Sept (07) activités phares ont été déroulées :**

- Elaboration du rapport de mise en œuvre 2019 du PNASAR
- Réactualisation de la cartographie des projets et programmes de 2020
- Elaboration du PTBA du PNASAR 2020 avec l'ensemble des parties prenantes
- Mise en place d'un système de suivi évaluation du PNASAR
- Elaboration du rapport de suivi semestriel de la mise en œuvre du PNASAR pour l'année 2020
- Formation sur les outils de planification et de suivi du PNASAR aux PPSAN de la région de Saint louis et Matam.
- Organisation d'une mission conjointe de suivi des réalisations de PPSANRS

#### **3-3-1. Elaboration du rapport de mise en œuvre 2019 du PNASAR**

Cette activité relate des informations sur la performance des indicateurs du PNASAR en 2019. Elle a consisté à tenir un atelier de 05 jours avec la participation de tous les ministères sectoriels pour élaborer ce rapport de performance. Elle a été tenue en 2020, mais comptabilise des informations de l'année 2019. Mais vu l'importance des informations contenu dans ce rapport de progrès sur le PNASAR, il a été jugé nécessaire de mettre des informations dans le rapport de 2020.

Quelques points essentiels ont été discutés dans ce rapport : il s'agit essentiellement des progrès enregistrés par sous-secteurs dans la sécurité alimentaire

#### **3-3-2. Mise à jour de la cartographie des projets et programmes de sécurité alimentaire de résilience et de nutrition (PNASAR)**

Le gouvernement du Sénégal et ses partenaires au développement, les organismes

internationaux et les organisations de la société civile, ont besoin d'un éventail d'informations qui permettent de fonder leurs décisions en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

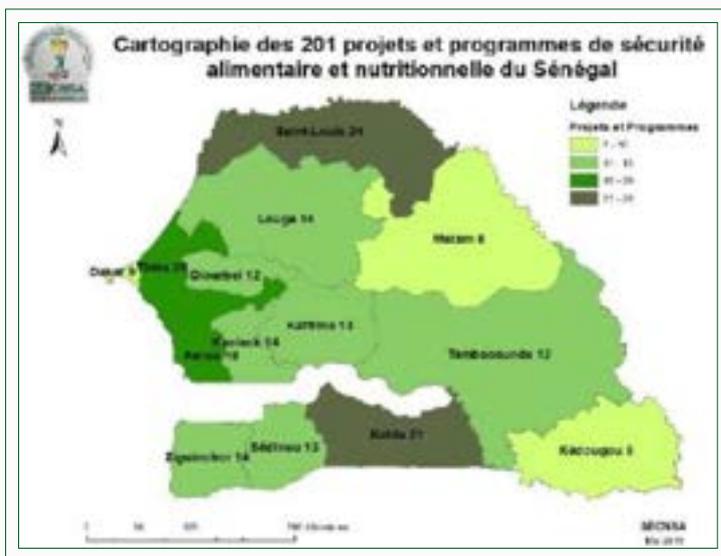
A cet effet, une cartographie des projets et programmes de sécurité alimentaire du Sénégal était devenue un impératif. Il est surtout rendu obligatoire par l'alinéa 1er de l'article 2 du décret n° 98-554 du 25 juin 1998 et de l'article 3 de l'arrêté n° 2000-3066 du 7 mars 2000 portant respectivement création du CNSA et du SE-CNSA.

L'identification de ces projets et programmes aiderait les décideurs, partenaires et acteurs à avoir une meilleure visibilité sur l'évolution de la situation alimentaire de notre pays, pour une meilleure gestion de leurs interventions sur le terrain au bénéfice des populations vulnérables. C'est ce qui avait poussé le SE-CNSA à faire une cartographie des PPSAN en 2016, où 212 projets ont été identifiés à l'échelle nationale.

En 2018, une réactualisation de cette cartographie a été faite dans les 14 régions du Sénégal. Les résultats révèlent une diminution du nombre de projets identifiés. Ainsi, 201 projets sont recensés comme étant des projets en cours de mise en œuvre.

La situation de l'ensemble des projets et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition par acteurs indique que, sur les 201 PPSAN identifiés :

**Trente-sept (37)** sont exécutés par le gouvernement à travers ses structures opérationnelles,  
**Quarante-deux (42)** sont exécutés ensemble par l'Etat et ses partenaires Techniques et financiers,  
**Sept (7)** par les **PTF internationales**,  
**quatre-vingt-cinq (91)** par les ONG internationales et,  
**Vingt-quatre (24)** par les ONG nationales.



En 2018, dans le PNASAR, 115 actions prioritaires ont été identifiées pour être mise en œuvre par les ministères sectoriels d'ici 2022. Suite à l'exercice de la cartographie des interventions des projets et programmes qui mettent en œuvre les actions prioritaires du PNASAR, il a été identifié 91 projets portés les ministères sectoriels et autres structures, qui sont en encours d'exécution.

Il est ainsi important de préciser que les 201 PPSAN identifiés en 2018 au niveau des régions sont arrimés dans le PNASAR. Ainsi ces 201 projets sont pris en compte dans les 115 actions prioritaires du PNASAR. Ce qui fait qu'on comptabilise au total 292 projets qui sont en cours de mise en œuvre dans le PNASAR.

Les cibles des PPSAN renvoient généralement aux acteurs du monde rural, à savoir les producteurs, éleveurs, pêcheurs, transformateurs, Organisations Paysannes, Unions et Fédérations, secteur privé local, écoles et structures sanitaires, aux couches vulnérables (ménages + enfants 0-59 mois, FAR), aux Collectivités territoriales.

Une réactualisation de la cartographie a été entamée au courant de l'année 2020 et va se poursuivre jusqu'à début janvier 2021, ceci nous permettra de mettre à jour le répertoire des PPSAN intervenant à l'échelle nationale.

### **3-3-3. Élaboration du Plan de Travail et Budget annuel 2020 du PNASAR**

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) dans le cadre de la mise en œuvre du PNASAR, assure le suivi évaluation des projets et programmes, en étroite collaboration avec les ministères sectoriels, les PTF et les ONG. Un bon suivi des activités nécessite une bonne planification en début d'année, c'est à cet effet que, l'élaboration du PTBA 2020 du PNASAR a fait l'objet d'une série de rencontres avec l'ensemble des parties prenantes

L'exercice d'élaboration du PTBA 2020 consistait pour chaque acteur, à fonctions de ses actions prioritaires inscrites dans le PNASAR, de décliner les activités qui sont planifiées, durant l'année, avec les budgets d'exécution, les cibles et le chronogramme de réalisation des activités.

Toutefois, il est important de signaler que l'exécution de cette activité qui a été effectuée au mois de juin a connu un grand retard du fait de la crise sanitaire, avec les restrictions, il était impossible d'organiser ces rencontres de planification à date échue. Mais vu son importance voire même son caractère indispensable pour faire le suivi de la mise en œuvre des activités, des dispositions de respect des mesures barrières ont été prises, afin de pouvoir dérouler l'activité.

### **3-3-4. Mise en place d'un système de suivi évaluation du PNASAR moderne**

Dans le but de rendre opérationnel le système de suivi évaluation moderne, le SE-CNSA a bénéficié un appui du projet RC/GSAR de la JICA pour la mise en place d'un système de suivi évaluation du PNASAR modernisé. L'objectif visé est de mettre en place un système informatisé, capable d'assurer la gestion des données et informations sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience, au sein du SE-CNSA.

Au titre, de la réalisation de cet indicateur, la Direction des études planification et suivi évaluation (DEPSE) du SE-CNSA a entamé le processus par l'élaboration du plan d'actions qui a été validé par la DUE.

Le processus de mise en place d'un système de suivi évaluation informatisé a été entamé et qui permettra à terme de faire à temps réel le suivi des projets et programmes

de sécurité alimentaire et nutritionnel (PPSAN) ; en plus de ceux exécutés dans les ministères sectoriels. Le système de suivi évaluation repose sur un dispositif mis en place et basé essentiellement sur le schéma de circulation de l'information ci-dessous :

Schéma de circulation des informations du PNASAR (Niveau stratégique et opérationnel)	
ACTEURS	ROLES ET RESPONSABILITES
Bénéficiaire/cibles des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bénéficiaires fourniront des informations à travers des entretiens menés par le projet.</li> </ul>
Projets et programmes (PPSAN)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte des données auprès bénéficiaires,</li> <li>• Renseigne le PTBA annuel du PNASAR</li> <li>• Renseigne l'outil de suivi du PNASAR</li> <li>• Participe aux missions de suivi conjoint des PPSAN</li> </ul>
BRSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage l'outil de planification et de suivi du PNASAR</li> <li>• Organise les sessions de planification des activités</li> <li>• Organise la session de revue semestrielle des activités</li> <li>• Organise la revue annuelle des activités</li> <li>• Consolide les données des PPSAN</li> <li>• Produit le narratif du PTBA du PNASAR au niveau opérationnel</li> <li>• Produit le rapport consolidé semestriel et annuel au niveau de la région</li> </ul>
CRSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe aux sessions de planification et de revue des activités du PNASAR</li> <li>• Participe aux missions de suivi des PPSAN</li> <li>• Valide les résultats lors des sessions</li> <li>• Propose des recommandations au CTN Suivi évaluation</li> </ul>
CEP des Min Sectoriels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe aux sessions de planification et de revue des activités du PNASAR</li> <li>• Participe aux missions de suivi conjoint des PPSAN</li> <li>• Appui les projets au renseignement du PTBA et de l'outil de suivi</li> <li>• Produit un rapport semestriel annuel des secteurs respectifs</li> </ul>
CT suivi évaluation du PNASAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe aux sessions de planification et de revue des activités du PNASAR au niveau central</li> <li>• Participe aux missions de suivi conjointes</li> <li>• Valide les résultats lors des sessions</li> <li>• Propose des recommandations au CT CNSA</li> <li>• Valide les résultats des données des secteurs Lors des sessions</li> <li>• Propose des recommandations au CT CNSA</li> <li>• Valide les résultats des données des secteurs</li> </ul>
CT CNSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organise deux sessions de validation des résultats fournis par le CTN Suivi évaluation</li> <li>• Fait la priorisation des recommandations issues des CRSA et CTN suivi évaluation</li> <li>• Propose au CNSA une liste de recommandations prioritaires des secteurs</li> </ul>
CNSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organise une session par année</li> <li>• Valide la liste de recommandation proposée par le CT CNSA</li> <li>• Fait le choix sur les recommandations à retenir pour l'année suivante</li> <li>• Prend une/des décisions à appliquer pour l'année suivante</li> </ul>

### **3-3-5. Elaboration du rapport de suivi semestriel 2020 de la mise en œuvre du PNASAR**

Au sortir du premier semestre de l'année 2020 et conformément au schéma du système de suivi évaluation, une revue semestrielle des activités a été effectuée, afin de faire le point sur l'état de mise en œuvre des activités planifiées dans le PTBA.

A cet effet, une série de rencontres a été organisée avec l'ensemble des acteurs opérationnels du PNASAR pour mesurer le niveau d'exécution des activités et ainsi apprécier le rythme de progression, déterminer les contraintes et formuler des recommandations dans l'optique de redresser la situation au cas de besoin, dans le but d'atteindre les objectifs escomptés à la fin de l'année.

Un rapport de suivi des activités, pour chaque partie prenante, a été produit mettant en lumière les taux d'exécution physique des activités en comparaison avec les taux d'exécution financiers, ce qui a permis de déterminer le gap ou l'écart, ensuite donner des explications pour in fine apporter des préconisations, permettant de surmonter ces contraintes et d'atteindre les objectifs fixés.

Toutefois, il est crucial de signaler que la crise sanitaire a beaucoup impacté le déroulement des activités, c'est pourquoi un focus a été mis sur les effets y relatives.

### **3-3-6. Effets covid 19 sur la mise en œuvre du pnsar au 1er semestre 2020**

- Retard dans l'élaboration des PTBA 2020 du PNASAR avec les sectoriels et les projets (prévu initialement au mois de mars mais reporté à juin avec l'état d'urgence décrété par le Gouvernement)
- Suspension ou report des activités de terrain (enquête)
- Suspension ou report des activités (ateliers présentiels)
- Le gel de certaines lignes budgétaires conformément à la lettre circulaire n°022/MFB/DGB du 5 mai 2020
- Les ponctions budgétaires qui font que les cibles projetées ne sont pas réalisables.
- Le blocage des procédures de passation de marchés
- Suspension des financements des activités de financements de projets (FNCF)
- Réduction du personnel de certains projets pour respecter les mesures de prévention de la covid-19 (PAEFP-IJ)
- Faible taux de réalisation (physique et financier) de certaines activités des projets
- Retard dans la mobilisation des ressources destinées à certains projets (PADESS/PIDES)

- L'Etat d'urgence décrété par le Gouvernement (fermeture du transport interurbain) qui a ralenti
- L'implantation de 6 autres unités de transformations de produits locaux (PADEF-EJ/ CENAF)

### **3-3-7. Formation des chefs de Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire sur les outils de planification et de suivi - évaluation des activités du PNASAR**

Dans l'optique d'impulser une meilleure maîtrise du système de suivi du PNASAR, la Direction Etude de Planification et de Suivi- Evaluation a senti la nécessité de former pour 03 jours à l'hôtel de Saly les filaos les chefs de bureaux régionaux de sécurité alimentaire sur les outils de planification et de suivi évaluation du PNASAR. Cette formation avait pour objectif de capaciter les BRSA, afin qu'ils puissent bien maîtriser les outils, afin de pouvoir bien diligenter le processus de collecte des données auprès des PPSAN de leurs régions respectives.

### **3-3-8. Organisation d'une mission conjointe de suivi des PPSAN dans les régions de Matam et Saint louis**

Au courant de mois de Novembre 2020, le SECNSA a organisé une mission conjointe de suivi des PPSAN, avec les ministères sectoriels dans les régions de Saint louis et Matam. Dans ladite mission, principalement deux activités ont été exécutées, il s'agit d'un atelier de quatre (4) jours avec les PPSAN de la région, pour partager les outils de planification et suivi du PNASAR et ensuite une visite de site a été réalisée, pour faire le suivi des réalisations concrètes de deux projets sélectionnés au préalable.

#### **Organisation de l'atelier de partage des outils planification et de suivi du PNASAR**

Vu l'importance de ce programme et les difficultés rencontrées par les sectoriels au niveau déconcentré dans la collecte d'informations, le SE-CNSA a senti la nécessité d'initier avec les PPSAN et les services déconcentrés des ateliers régionaux de formation sur les outils de planification et de suivi évaluation des activités opérationnelles du PNASAR. Pour que, désormais au-delà des données émanant des sectoriels, les projets, programmes et ONG puissent fournir les informations relatives à leurs interventions. Ceci permettra d'avoir une bonne visibilité sur leurs activités opérationnelles, qui seront prises en compte dans l'analyse de performance du PNASAR et, de ce fait mesurer leur contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Ainsi avec la facilitation financière du projet JICA, deux missions conjointes se sont déployées simultanément dans les deux régions respectives pour dérouler les activités, notamment l'atelier de partage des outils du PNASAR qui a vu la participation des

PPSAN intervenant dans la zone. Cet atelier a permis aux intervenants de la SA de s'imprégner des outils de planification et de suivi du PNASAR, pour pouvoir, dorénavant les renseigner afin que leurs actions soient prises en compte dans le PNASAR.



IMAGES ATELIER DE PARTAGE DES OUTILS DU PNASAR À PODOR EN NOVEMBRE 2020

Images Atelier de partage des outils du PNASAR à Podor en novembre 2020

A l'issue de l'atelier un rapport de suivi a été produit, mettant en relief le niveau de mise en œuvre des activités planifiées par les PPSAN dans leurs PTA. Il s'agissait de voir, en la date, de ce mois de novembre 2020, l'état d'avancement des activités, tout en mettant le focus sur les goulets d'étranglements et proposer des recommandations pour une amélioration significative des interventions.

### Suivi sur le terrain des réalisations des PPSAN

Concernant cette activité deux projets ont été sélectionnés dans chaque région pour faire l'objet de suivi de ses réalisations dans une de ses zones d'interventions, il s'agit pour ;

- La région de SAINT LOUIS : ONG Action contre la faim (ACF) et la CARITAS qui opèrent dans le département de PODOR



La région de MATAM : ONG AVSF et PADAMER/GREEN CROSS et Green Cross Italia Onlus (GCIt) à travers le projet PADAMER



Bergeries construites par AVSF



Cérémonie de remise des béliers aux femmes bénéficiaires



IMAGES ATELIER DE PARTAGE DES OUTILS DU PNASAR À PODOR EN NOVEMBRE 2020



IMAGES ATELIER DE PARTAGE DES OUTILS DU PNASAR À PODOR EN NOVEMBRE 2020

## 3-4. COORDINATION DU PROJET DES NOUVEAUX TERROIRS RÉSILIENTS (NTR)

Les Nouveaux Terroirs Résilients (NTR), constituent une des composantes majeures du PNASAR dont l'ambition est d'apporter une innovation dans l'approche de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Sénégal. Il s'agit d'apporter une réponse économique durable à une problématique humanitaire et sociale.

Vision des NTR D'ici à 2035, les ménages vulnérables ont accès dans leur terroir par eux-mêmes à des aliments sains et nutritifs avec de fortes capacités de résilience.

### COMPOSANTE 1 : LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES RESSOURCES DU TERROIR

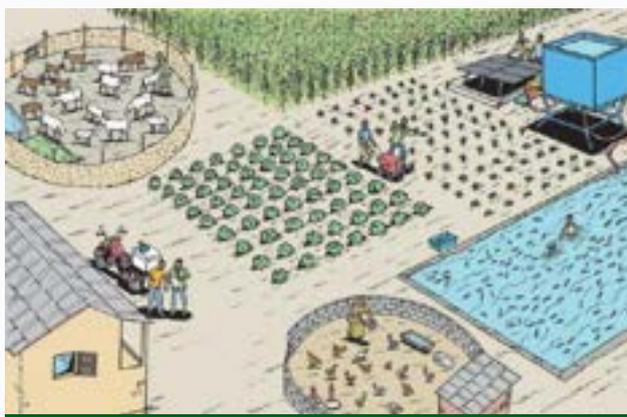
Le SIRT est un dispositif élaboré, utilisant les technologies modernes de l'information et de la communication en vue de renseigner sur les ressources biophysiques, sociales et économiques que recèle chacun des terroirs définis comme tel, en termes d'avantages comparatifs.



C'est ainsi un outil qui permet une meilleure prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la résilience.

Le SIRT renferme des solutions conceptuelles, organisationnelles et techniques pouvant permettre l'atteinte des objectifs visés dans la mise en œuvre des NTR.

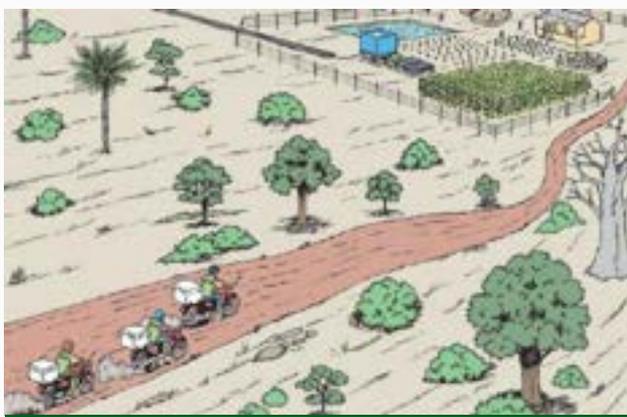
## COMPOSANTE 2 : UNE EXPLOITATION FAMILIALE RÉSILIENTE (EFR)



Est une entité physique et sociale constituée d'un ou de plusieurs ménages de 5 à 8 personnes, disposant d'une superficie d'au moins un (1) hectare.

Chaque EFR comprend un système de production végétale et animale (petits ruminants, volaille, principalement de pintades et ou canard de barbarie, un bassin piscicole) adaptés au terroir.

## COMPOSANTE 3 : LES UNITÉS MOBILES DE PRESTATION DE SERVICES AGRICOLE



Une Unité Mobile de prestation de Services Agricoles (UMSA), est une entité économique portée par des jeunes issus des centres de formation aux métiers agricoles et/ou qui sont choisis dans les terroirs pour accompagner les EFR en fonction de leur capital expérience dans ce domaine.

Les UMSA seront dotées d'équipements techniques, de petits matériels modernes appropriés et pratiques permettant d'offrir des prestations rapides et répondant aux besoins des EFR



### 3-4-1. Changement climatique et Résilience

En 2020, conformément à ses missions, le SE-CNSA a eu à travailler dans la mise en œuvre et la formulation de plusieurs projets de développement en lien avec la sécurité alimentaire, les stratégies de résilience et les changements climatiques

#### MÉMORANDUM OF UNDERSTANDING (SECNSA/PAM) PROJET INITIATIVE 4R/FVC

Le Sénégal, à travers l'appui technique du Programme alimentaire Mondial (PAM) a bénéficié d'un financement de projet des Fonds Verts pour le Climat (FVC) intitulé « Projet de Résilience face aux chocs climatiques des petits agriculteurs vulnérables à l'insécurité alimentaire à travers une gestion intégrée des risques liés au climat ».Après plusieurs réunions de cadrage, le 22 mai 2020, le SE-CNSA et le PAM ont signé un MoU pour la mise en œuvre du projet Initiative pour la Résilience des communautés rurales 4R au Sénégal. Ce projet, coordonné par le PAM s'exécute sur une durée de quatre (04) ans (2020-2023) et concerne 25 000 ménages dans les régions de Tambacounda, Kolda, Kaffrine, Kaolack et Fatick.



Dans le cadre des activités du projet, le SECNSA et le PAM ont eu à se rencontrer à plusieurs reprises, avec la pandémie à COVID 19, des réunions bihebdomadaires conjointes sont tenues par visioconférence pour poursuivre le travail. Les activités de terrain ont démarré au courant de juillet 2020 et l'enquête de référence s'est tenue en août 2020. Le mercredi 16 septembre 2020, s'est tenue, la première réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du projet sous la présence du Secrétaire exécutif du Conseil national de Sécurité Alimentaire .

L'atelier de lancement du projet s'est tenu le jeudi 03 décembre 2020 sous la présidence effective de son Excellence M. Abdou Latif Coulibaly, Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement (SGG) et des représentants des ministres de l'agriculture et de

l'environnement en plus de l'ensemble des services techniques concernés par ce projet et des partenaires techniques et financiers.

A l'issue de l'atelier de lancement un projet d'arrêté portant création, organisation et fonctionnement dudit comité est soumis au Secrétaire Général du Gouvernement (SGG) pour examen et signature. Ce COPIL sera l'instance décisionnelle portant sur la mise en œuvre de toutes les composantes retenues et entre autres chargé de statuer sur toutes les questions portant sur la bonne gouvernance du projet.

### **PROJET CLIMARISK**

Au courant 2020, plusieurs réunions via Skype ont été tenues entre le SE--CNSA et le staff du projet CLIMARISK basé aux Iles Canaries en Espagne. L'objet de ces réunions était de voir les axes de collaboration possible dans le domaine du SIG avec le projet. Finalement, le SE-CNSA a proposé de mettre en place un outil d'exploitation des données sous forme de Tableau de Bord (TB) pour gérer les données de production végétale et animale des Exploitations Familiales Résilientes (EFR). Ainsi, le TB devra permettre de connaître la géolocalisation de chaque exploitation, et sa structure (cultures produites, types d'animaux présents dans la ferme, ressources hydriques, existence/production d'énergies renouvelables, etc.). Ce tableau de bord permettra aussi de connaître les disponibilités des stocks alimentaires des EFR, une partie de l'information pourra être mise en ligne afin de servir aussi de plateforme d'échange, de marché virtuel afin de faciliter la commercialisation des produits et de pouvoir localiser la disponibilité en termes de besoins alimentaires.

Précisons que, le projet CLIMARISK mène des activités concernant la recherche et l'innovation appliquées à différents domaines, comme les énergies renouvelables et les technologies de l'eau. L'ITC contribue à promouvoir la Politique Régionale en Innovation à l'Archipel Canarien, donne conseil et support aux différentes institutions publiques appartenant aux Administrations Locales ou Régionales et exécute des projets de coopération internationale aux pays en voie de développement.

A cause de la pandémie à COVID 19 et des mesures de confinement en Espagne, aucune planification d'activité n'a été faite. Toutefois, la DRCC reste disponible à la relance de la collaboration pour un plan d'actions concret et cohérent à réaliser avec la DIT.

### **PROJET TIERS SUD/BEY DAARE**

Le SE-CNSA a participé le 22 janvier 2020 à la troisième rencontre du Comité de Pilotage (COPIL) du Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire dans le Tiers Sud du Sénégal dénommée « Projet Tiers - Sud Bey Daare ». A cet effet, le SE-CNSA a proposé un lot d'activités notamment pour la Composante 3 qui dénommée « Filet de sécurité et résilience des plus vulnérables ». L'ensemble des activités proposées par le SE-CNSA avaient été retenues dans le PTBA. Cependant, il faut

préciser que le SE-CNSA n'a reçu aucun budget pour 2020 et n'a également mené aucune activité relative au projet. Le SE-CNSA a également pris part à la deuxième réunion du comité de pilotage portant sur l'examen et la validation du manuel de procédures du projet. Le document du PTBA et le budget annuel 2021 en rapport avec le projet Tiers Sud BeyDaare sont élaborés. De plus, elle a participé du 07 au 10 décembre 2020, à Tambacounda à l'atelier de partage avec les partenaires d'exécution du modèle de plan de travail et budget annuels (PTBA). Cet atelier de partage avait pour objectif de présenter le niveau d'exécution du PTBA 2020 d'une part, et d'autre part de présenter le projet de PTBA de l'année 2021 avec une meilleure implication des partenaires d'exécution du projet. C'est ainsi que le SE-CNSA et le projet ont eu à discuter des différents obstacles rencontrés dans l'exécution des différents protocoles. Cette année étant particulière due à la pandémie à COVID 19, peu d'activités ont été menées dans la composante 3 qui concerne le SE-CNSA.

## **PROJET SAGA**

Le SE-CNSA travaille en étroite collaboration avec la FAO dans le cadre du projet « Renforcement des capacités de planification de l'adaptation pour la sécurité alimentaire et la nutrition » au Sénégal (SAGA-Sénégal). Le projet vise à renforcer la résilience des secteurs de l'agriculture au Sénégal face aux impacts du changement climatique.

Ainsi, Le SE-CNSA a pris part le vendredi 24 janvier 2020 à l'ISRA à la réunion de validation de la méthodologie des études de vulnérabilité et de l'identification d'options d'adaptation au changement climatique pour le secteur de l'agriculture dans la zone des Niayes et à Kolda. Cet atelier a été l'occasion de valider la méthodologie à utiliser dans le cadre des études de vulnérabilité sur le secteur agricole dans la zone des Niayes et à Kolda.

Toujours dans le cadre de ce projet, le SE-CNSA a participé à deux ateliers de lancement qui se sont tenus le 25 février 2020 au CERAAS de Thiès et le 27 février 2020 à l'hôtel Relais de Kolda dont l'objectif général était de permettre aux parties prenantes au niveau local de prendre connaissance du projet et des modalités de sa mise en œuvre. Du 03 novembre au 18 décembre 2020, le SE-CNSA a eu à participer à la formation de l'outil SHARP. Cette formation vise à renforcer les capacités des parties prenantes nationales sur la méthodologie SHARP+ développée par la FAO, pour mener des évaluations de la résilience climatique des ménages ruraux. La formation a également donné aux participants l'opportunité d'acquérir des connaissances sur la manière d'adapter et de faciliter l'outil SHARP+ et à informer sur le suivi et l'évaluation (S&E) de l'adaptation dans le secteur agricole dans le cadre des exigences du cadre de transparence renforcée de l'AP (ETF).

Précisons que le SE-CNSA est membre du sous-comité de la CDN-Agriculture. Dans ce cadre, elle a eu à participer à deux sessions de formations les 26 et 27 novembre et de 03 et 04 décembre portant respectivement sur la planification de l'adaptation dans les projets et programmes agricoles dans une perspective d'intégration de l'adaptation

dans les documents de planification et sur les finances climatiques.

## **PROJET DRIARS**

Le SE-CNSA, membre du comité de pilotage Projet de développement d'une résilience à l'Insécurité Alimentaire récurrente au Sénégal (DRIARS), a pris part à la cinquième (5eme) réunion dudit comité. A la suite de cette rencontre, le SE-CNSA a soumis à la coordination du projet DRIARS un plan d'actions révisé d'un montant de Cent dix-huit mille quatre cent neuf (118 409 000) FCFA. Ce plan d'actions est soumis pour avis de non objection auprès des bailleurs de fonds (BID et BADEA) pour s'assurer de la mise en œuvre. Compte tenu de la pandémie à COVID aucune activité prévue n'a été réalisée à part le soutien à l'enquête du Cadre Harmonisé (CH).

## **PROJET AGRISAN 2**

Le projet AGRISAN2 est une ligne de crédit accordée par l'Union Européenne et mise en œuvre par le Centre de Suivi Ecologique (CSE). Le projet AgriSAN2, action intitulée « Cartographie des indicateurs de performance dans le domaine du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal, fait suite au projet-AgriSAN1». Rappelons qu'AgriSAN1 a été cordonnée par le Centre de Suivi Ecologique (CSE), à travers une subvention de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Sénégal, de 2016 à 2019.

Au vu des résultats réalisés par le projet, il était apparu nécessaire de consolider les acquis et d'évoluer vers une mise à l'échelle en intégrant d'autres domaines prioritaires comme les secteurs de, la protection sociale, l'élevage et la pêche. Dans le but d'opérationnaliser une telle recommandation, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Sénégal et le CSE ont signé en Septembre 2020 un contrat de services pour une action complémentaire concernant la « Cartographie des indicateurs de protection sociale, de sécurité alimentaire et de nutrition - AgriSAN2 » pour une durée de 18 mois. La première activité menée dans le cadre de cette initiative est l'établissement du comité de gestion qui devait réunir l'ensemble des institutions parties prenantes : DGPSN, SE-CNSA, DA, CLM, DAPSA, CSA, DPB, DOPD/PSON, CSE, INP, DEFCCS, DPVE,

ANSD, CEP-Elevage, CEP-Pêche. Ledit comité de gestion va servir d'organe de conseil technique et de soutien au pilotage stratégique. Il sera présidé par la DGPSN et le CSE va assurer le secrétariat. A cet effet, le 28 octobre 2020, Le SE-CNSA a participé à une réunion de mise en place du Comité de gestion de l'initiative « Cartographie des indicateurs de protection sociale, de sécurité alimentaire et de nutrition, AgriSAN2 ».

Au sortir de la mise en place de ce comité, une réunion tripartite de cadrage avec les parties prenantes clés du projet SE-CNSA/CSE/UE a été organisée au SE-CNSA pour une meilleure collaboration dans le cadre d'AGRISAN2. Ainsi, un draft de protocole a



ainsi été partagé avec l'ensemble des parties prenantes pour avis et suggestions. La signature de ce protocole est prévue pour janvier 2021. La deuxième réunion s'est tenue le 25 novembre 2020, en marge de laquelle les parties prenantes ont été formées sur l'utilisation de la plateforme AgriSAN.

En outre, à travers la plateforme Wendou avec le CSE, une formation a été livrée sur le logiciel de google earth engine, une plateforme d'analyse géo spatiale basée sur le cloud, qui permet aux utilisateurs de visualiser et d'analyser les images satellites de notre planète. Les scientifiques et les organismes à but non lucratif utilisent Google Earth Engine pour la recherche en télédétection, la prédiction des épidémies, la gestion des ressources naturelles et d'autres activités.

## **PROJET D'APPUI AUX REFORMES ET POLITIQUES AGRICOLES**

Le projet d'Appui aux Reformes et Politiques Agricoles est de l'Initiative Alimentaire pour l'avenir (Feed the Future) financé par le Gouvernement américain est mis en œuvre au Sénégal par le Consortium DAI/IPAR – DAI Lead pour soutenir les réformes nécessaires dans les systèmes agricoles et alimentaires. Le projet vise à concevoir et mettre en œuvre des interventions basées sur les besoins et les priorités et pour soutenir les réformes nécessaires dans les systèmes agricoles et alimentaires, en allant au-delà du secteur agricole au sens strict pour englober des changements plus larges dans un environnement commercial favorable.

Le Bénéficiaire organisera les interventions proposées par les deux résultats intermédiaires (RI 1) Amélioration des processus politiques du gouvernement du Sénégal. (RI 2) Capacité accrue du secteur privé et de la société civile à influencer la formulation, la mise en œuvre et l'impact des politiques.

Ainsi, le SE-CNSA a proposé un plan d'action d'un montant 193.500.000 FCFA pour l'année 2021 qui vise le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gouvernance du SE-CNSA pour améliorer la coordination, la planification et les interventions liées à la sécurité alimentaire et à la résilience au Sénégal.

## **3-5. RENFORCEMENT DE CAPACITÉ**

Le renforcement de capacité constitue une priorité pour le SE-CNSA, c'est pourquoi en fonction des opportunités financières disponibles, avec les PTF, des sessions de renforcement de capacité ont été organisées au profit des agents de la structure, élargie aux autres partenaires d'exécution.

## 3-6. INNOVATION TECHNOLOGIQUE

La DIT est un maillon essentiel du SE-CNSA dans sa stratégie et ses actions de tous les jours, pour aider les décideurs à prendre les bonnes décisions à temps, à travers l'outil informatique et les solutions innovantes. Elle est composée de deux services, le Service Administration Réseaux et des Systèmes et le Service Innovation Technologique

- L'installation de la salle serveur

Au courant de l'année sous revue, le prestataire SAFAR INFORMATIQUE a été retenu pour l'installation et la mise en service de ladite salle grâce à l'appui projet RC/GSAR de la JICA. A travers ce projet nous avons souhaité faire évoluer notre infrastructure informatique en nous dotant de serveurs physiques de nouvelle génération permettant la virtualisation du serveur exchange en haute disponibilité.

Pour ce faire, une évolution de notre réseau informatique et de notre architecture réseau a été mise en œuvre afin d'assurer une meilleure disponibilité sur notre réseau Local Aera Network (LAN), World Aera Network (WAN) et Wireless Local Aera Network WLAN et de proposer de nouvelles capacités en termes de qualité de service, de transport de données sur IP. Cette nouvelle infrastructure et refonte ont permis in fine la mise en place d'une architecture réseau mieux structuré et des services informatiques redondants à haute disponibilité.

- La version Sap Mobile Call pour l'enquête en ligne

L'enquête en ligne s'est déroulée pour trente-sept (37) départements, ce choix s'explique par l'épidémie de Covid-19 qui impacte largement sur la méthode de collecte de données en période pandémie, afin de respecter les instructions des autorités qui consistent à limiter les déplacements, réduire de propagation du virus (les risques de contacts avec les membres des ménages), la DIT du SE-CNSA a développé une nouvelle version de Sap Mobile dédiée à la collecte en ligne sur demande de la Cellule SAP, cette dernière est dénommée Sap Mobile Call. Deux (02) fonctionnalités importantes ont été intégrées pour contextualiser la version en ligne.

En effet, le tableau de bord intègre les nouveaux tableaux liés à la gestion des appels (A rappeler, Refus, injoignables, ne correspond pas).

L'objectif visé est de mettre en place un système informatisé, capable d'assurer la gestion des données et informations sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience, au sein du SE-CNSA.

- La Plateforme de Gestion de l'Information (PGI)

La PGI regroupe tous les outils numériques collaboratifs multi-plateformes (Windows, Android) qui permettent de faciliter la collaboration au sein du Secrétariat, les BSRA,

les sectoriels, les partenaires et tous usagers par la dématérialisation et digitalisation du travail.

Ainsi au cours du premier semestre, les modules de gestion des Ressources Humaines (GRH), de messagerie professionnelle, de saisie et de contrôle des PTH et de sécurité ont été réalisés déployés et mis en production.

Et durant ce second semestre, l'équipe a travaillé sur le développement du module comptabilité et aussi à l'amélioration des modules déjà déployés.

## **ECHOS DES REGIONS**

Dans l'organigramme du SE-CNSA figure en bonne place les bureaux régionaux de sécurité alimentaire (BRSA), qui jouent un rôle primordial dans le dispositif.

Plusieurs missions leurs sont allouées. Il s'agit entre autres de ;

- Assurer la coordination du dispositif régional de sécurité alimentaire et de résilience ;
- Coordonner les activités de collecte de données ;
- Assurer le secrétariat et l'animation des comités régionaux et départementaux de sécurité alimentaire ;
- Initier des activités et des projets innovants avec les acteurs régionaux pour l'amélioration de la SA et de la résilience ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PNASAR au niveau des régions.

Au courant de l'année 2020, les activités exécutées au niveau de ces BRSA s'activent principalement autour des activités suivantes ;

- La réactualisation de la cartographie des PPSAN,
- L'Animation des rencontres des comités régionaux et départementaux de SA ;
- Coordonner les activités des enquêtes de sécurité alimentaire ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes de SA

Toutefois il important de signaler que ces BRSA sont confrontés à des contraintes majeures qui réduisent leur efficacité, il s'agit notamment, manque de logistique roulante, sur les 14 régions seules deux régions disposent de véhicules fonctionnels, les équipements font également défaut.

## 3-7. COMMUNICATION DU SECNSA

Dans la planification une place importante a été accordée à la communication, qui permet de rendre visible le SE-CNSA. Ces activités pour la plupart planifiées sont essentiellement liées à la :

- Conception du rapport annuel du PNASAR
- Conception des documents des NTR
- Conception des documents du PUSA 2020
- Conception du Bulletin SAP/ mois Mars-Avril-Mai 2020
- Conception de 02 Documents de Programmation Triennal des Dépenses de Sécurité alimentaire II (DPTSA II)
- Recréation Site web du SE-CNSA avec le Consultant
- Conception des interfaces pour applications web pour le compte de la DIT,
- Conceptions des enseignes des BRSA

### QUELQUES PHOTO DES DIFFERENTS DOCUMENTS PUBLIES



## 3-8. ACTIVITÉS PRÉVUES ET NON RÉALISÉES

En référence au PTBA 2020, il a été répertorié l'ensemble des activités planifiées et non réalisées liées à des raisons multiples.

Activités prévues non réalisées

Par ailleurs, il est important de signaler que, au courant de l'année 2020, il y'a eu des activités importantes qui pour plusieurs raisons n'ont pas pu être réalisées il s'agit ;

### **Partage des résultats du DPTSA 2 auprès du gouvernement (SGG),**

Suite à l'élaboration du document de prévision triennale des dépenses de sécurité alimentaire, (DPTSA 2), qui donne une visibilité sur les dépenses publiques, orientées vers la SA ; le SE-CNSA avait prévu de partager, cet outil de plaidoyer, avec les autorités, notamment avec le SGG. Cependant l'activité n'a pu être tenue.

### **Partage et validation du DPTSA 3 avec les sectoriels**

L'élaboration du DPTSA III (2019-2022), qui a été entamé au courant 2019, s'est poursuivi durant l'année 2020, par le remplissage de la maquette du DPTSA III, qui renseigne, par secteur, les budgets alloués aux activités en lien directe avec la sécurité alimentaire. Au terme de ce travail, il devait s'en suivre, les activités de partage et de validation des informations collectées, qui n'ont pu se tenir du fait de la pandémie de la Covid 19.

### **Mener un ciblage des ménages bénéficiaires du PNR**

Dans la formulation du Plan National de Riposte (PNR 2020), il était planifié que le SE-CNSA fasse le ciblage des ménages en insécurité alimentaire, devant bénéficier de l'assistance humanitaire, durant la période de soudure. Toutefois, les interventions liées aux opérations de ciblage des ménages bénéficiaires (intégrant d'autres activités prévues dans les IPP du PDMO), les activités de communication et d'information et le suivi-évaluation des interventions de l'Etat et du partenaire Réplica, n'ont pu être déroulées, du fait que les fonds dédiés à ce ciblage, n'ont jamais été alloués au SE-CNSA.

### **Tenir le Forum sur les Prospectives alimentaires.**

Un forum national regroupant tous les acteurs de la sécurité alimentaire, de nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments était prévu pour le mois de mars 2020. Il avait pour objectif de présenter les scénarii optimistes, modérés et pessimistes des perspectives alimentaires à l'horizon 2035. Cette rencontre de trois (03) jours devait aboutir à la formulation de recommandations en vue de contribuer à la formulation d'un plan d'actions pour améliorer les modes d'alimentation. Ce plan d'actions devait constituer le plan de travail biennuel du service Prospective Alimentaire. En raison de la situation induite

par la Covid 19, un état d'urgence interdisant tout rassemblement a conduit au report de cette importante activité.

- Les activités post forum : Le forum n'étant pas tenu, toutes les activités post forum n'ont pas pu être réalisées. Il s'agit de la réunion avec le comité scientifique pour le bilan (présentation des livrables du forum rapport du LARTES, rapport du forum, livret des abstracts, esquisse du plan d'action à court et moyen terme incluant les actions concrètes de chaque secteur).

Dans le cadre des activités post forum, le service prospectives alimentaires avait également prévu la facilitation de la mise en place et le suivi de menus nationaux locaux et sains dans les cantines scolaires (à travers la mise en relations de toutes les parties prenantes) mais aussi la mise en place et le suivi de boutique de référence pour l'accès aux ménages à des produits horticoles normés (à travers la mise en relations de toutes les parties prenantes)

Il était prévu une rencontre avec tous les décideurs du comité d'orientation stratégique pour la validation des actions concrètes à court terme des prospectives alimentaires et enfin un consultant devait être recruté pour la finalisation du guide alimentaire sur les prospectives alimentaires

### **Organiser une session du Comité National de Sécurité Alimentaire (CNSA)**

Cette instance de pilotage et de définition des orientations stratégiques en matière de SA, devait également se réunir une fois durant l'année, mais avec l'urgence du moment, marquée par la pandémie de la Covid 19, la session du CNSA, n'a pu être réalisée.

## **Redynamiser les cadres de concertation au niveau déconcentré**

L'organisation de rencontres périodiques des cadres de concertation, à savoir les comités régionaux et départementaux de sécurité alimentaire (CRSA, CDSA) figurait en bonne place dans la planification. L'objectif poursuivi était de dynamiser ces cadres de concertation, afin qu'ils puissent jouer pleinement leurs rôles. Même si, lors du ciblage géographique de l'intervention du consortium ARC, certaines rencontres de CDSA ont pu être organisées, mais globalement, le manque de ressources financières, a plombé la réalisation des activités programmées dans ce sens.

## **Changement climatique et Résilience**

S'agissant du changement climatique et de la résilience, de nombreuses initiatives ont été prises, et des projets structurants élaborés par le SE-CNSA. Dès lors, la difficulté majeure, entravant la réalisation des objectifs, réside dans le manque de ressources financières.

## **Renforcement de capacités**

Dans la planification, une place importante a été accordée au renforcement de capacité, toutefois du fait des ressources financières très limitées la majeure partie des sessions de renforcement de capacité qui étaient prévues, non pu être réalisées, il s'agit de sessions portant sur des thèmes cruciaux, de changements climatiques, de résiliences, leurs impacts sur la sécurité alimentaire, et sur les concepts de sécurité alimentaire et de résilience.

## **Rencontre du PREGEC**

La rencontre technique du PREGEC au cours de laquelle les résultats des analyses CH des pays du Sahel étaient partagés, n'a pas été organisée au mois de mars et de novembre en raison de la pandémie de COVID 19.

Une réunion en visio-conférence a permis de partager les résultats CH des pays. La réunion a permis aux experts de dresser la cartographie de la situation alimentaire de la sous- région avec une augmentation des personnes affectées suite à la pandémie de COVID 19.



# CONVENTIONS ET PARTENARIATS

Pour mener à bien les missions qui sont assignées, à travers l'exécution des activités planifiées, le SE-CNSA fait recours à l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). A cet effet le SE-CNSA s'est inscrit dans une dynamique partenariale, matérialisée par l'établissement de convention et/ou protocole avec les PTF.

Il est important dans ce rapport annuel de faire la situation sur les activités qui ont été déroulées dans le cadre des conventions et partenariats.

## Le PROJET JICA-SECNSA



# RC-GSAR

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN  
MATIÈRE DE GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA RÉSILIENCE

## SUUXAT DUNDIN !

L'objectif visé dans le cadre de ce projet entre la JICA et le SECNSA est de renforcer la mise en œuvre et la coordination de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal.

Le Procès-Verbal entre le gouvernement du Sénégal (SE-CNSA-MEFP/DCEF) et la JICA pour une période de 4 ans (2017-2020) a été signé. Les activités du projet ont



été déclinées en mettant l'accent sur les besoins du SE-CNSA en matière de suivi et de coordination de la sécurité alimentaire et de la résilience en collaboration avec les sectoriels au niveau local et national.

### **AINSI EN 2020, LE PROJET RC/GSAR A APPUYÉ LE SE-CNSA DANS LA LISTE ACTIVITÉS SUIVANTES :**

- Activités sectoriels PNASAR : séance de travail outil PNASAR+ préparation mission de suivi
- Atelier sur la méthodologie de ciblage et sur les outils de suivi évaluation
- Atelier évaluation ESA et formation ESAR, paramètres clés
- Atelier de validation du bulletin SAP et impression
- Activités sectoriels PNASAR : l'atelier de finalisation des outils de planification du PNASAR
- Confection et impression de teeshirts dans le cadre de ESAR
- Impression manuel CH
- Atelier OA
- Enquête terrain ESAR
- CH Régional
- Atelier sectoriels PNASAR Juin 2020
- Impression doc Rapport annuel du SE-CNSA
- Impression doc Rapport Annuel du SE-CNSA
- Impression doc PUSA
- Impression doc NTR version Française
- Impression doc NTR version Anglaise
- Impression doc UMSA EFR SIRT
- Impression Bulletin SAP

- Atelier de formation des outils de planification et de suivi évaluation du PNASAR en novembre 2020
- Mission de suivi des projets à Matam et Podor en novembre 2020
- Appui à la mise en place d'un système de suivi évaluation moderne (en cours)

## **Le Projets DRIARS**

Le DRIARS, qui est financé par la Banque Islamique de Développement, est un projet d'une durée de six (06) ans, qui a établi une convention avec le SE-CNSA. Ces objectifs consistent à contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et au développement de la résilience des populations vulnérables en ciblant cinq régions vulnérables du pays soumis aux aléas climatiques et conformément aux documents du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA). Le SE-CNSA, membre du comité de pilotage a pris part à la cinquième (5eme) réunion dudit comité.

### **Projet Tiers Sud/Beydaare**

Le projet tiers Sud Beydaare a signé un protocole de partenariat avec le SE-CNSA, déroule les activités relatives à la composante 3 du projet (volet sécurité alimentaire et nutrition des zones cibles du projet).

A cet effet, le SE-CNSA a participé le 22 janvier 2020 à la troisième rencontre du Comité de Pilotage (COFIL), ainsi il a proposé un lot d'activités relatives à la Composante 3 et qui ont été dans le PTBA. Cependant, il faut préciser que le SE-CNSA n'a pas reçu le budget de 2020 pour pouvoir démarrer les activités.

### **Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)**

Le PRAPS et le SE-CNSA ont signé un protocole d'accord en Juin 2016 qui vise à améliorer la résilience des communautés pastorales et agropastorales et la gestion des crises pastorales. Pour y parvenir, un accent particulier est mis sur le renforcement de la prise en compte de la problématique pastorale à tous les niveaux du dispositif national de prévention et de gestion des crises. C'est dans cette optique que le PRAPS va appuyer le SE-CNSA, à travers la Cellule SAP pour renforcer son rôle d'alerte et de veille dans la gestion des crises pastorales, et aider à la décentralisation du dispositif au niveau des zones d'intervention du Projet.

- De ce fait, au titre du PTBA 2020, il était prévu
- de procéder au suivi de la vulnérabilité (réaliser une enquête de sécurité alimentaire à travers les sites sentinelles),
- d'organiser les ateliers régionaux d'analyses et d'identification des zones à risque dans les zones d'intervention du Projet,
- de participer au financement de l'atelier national du Cadre harmonisé.

- Mais en raison de la survenue de la pandémie du COVID-19, les financements pour ces différentes activités sont reportés au second semestre 2020.

## L'Association Nationale pour le Développement Intégré (ANPDI)

Le SE-CNSA a signé une convention avec l'Association Nationale pour le Développement Intégré (ANPDI) afin de conduire une analyse rapide des systèmes alimentaires dans la région de Fatick, avec comme objectif final, la mise en œuvre d'un plan alimentaire territorialisé dans la région. Cette convention qui lie les deux entités (SE-CNSA-ANPDI) permettra aux services de mettre en œuvre certaines activités inscrites dans son plan stratégique à savoir l'analyse rapide des systèmes alimentaires du Sénégal et la mise œuvre de plans alimentaires territorialisés. Le bureau de l'ANPDI dans la région de Fatick, travaillera en étroite collaboration avec le BRSA

## 3-9. PRINCIPALES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

Dans l'exercice de ses fonctions, le SE-CNSA est confronté durant l'année 2020, à des contraintes de plusieurs ordres. Et pour surmonter cela, les différentes Directions et Cellules ont proposé des recommandations pour le bon fonctionnement de la structure.

### 3-9-1. PRINCIPALES CONTRAINTES

En fonction des activités majeures du SECNSA, les difficultés sont répertoriées et des recommandations sont formulées pour une meilleure efficacité des interventions.

ACTIVITES	DIFFICULTES	RECOMMANDATIONS
Collecte et Analyse des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement de la collecte des données primaires est supporté entièrement par les partenaires techniques financiers ;</li> <li>• Difficulté de mobiliser les ressources financières nécessaires pour la réalisation des activités de collecte d'où le retard habituel noté dans l'exécution des enquêtes ;</li> <li>• Insuffisance et vétusté du parc automobile du SE-CNSA ;</li> <li>• Insuffisance des outils de collecte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat doit mettre en place un budget dédié uniquement aux enquêtes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;</li> <li>• Renouveler et augmenter le parc automobile du SE-CNSA</li> <li>• Doter le SE-CNSA d'outils de collecte plus modernes et appropriés à savoir des tablettes en nombre suffisant.</li> </ul>

Fonctionnement des Cadres d'Analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le financement des deux sessions du CH dépend entièrement des PTF ;</li> <li>• difficulté de mobiliser les ressources financières nécessaires pour l'organisation de l'atelier du CH ;</li> <li>• difficulté d'accéder à temps à certaines données nécessaires au cadre d'analyse du CH (données nutritionnelles, les productions agricoles) ;</li> <li>• le financement de l'atelier des ateliers Outcome Analysis est supporté entièrement par les partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place un budget dédié à l'organisation des deux sessions du cadre harmonisé</li> <li>• renforcer la concertation entre toutes les parties prenantes pour faciliter l'accès aux données relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;</li> <li>• mettre en place un budget réservé uniquement à l'organisation des ateliers d'analyse des résultats (Outcome Analysis).</li> </ul>
Elaboration et mise en œuvre du PNR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté pour mobiliser les ressources pour faire le ciblage des ménages bénéficiaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allouer un budget nécessaire pour faire le ciblage des ménages vulnérables et une coordination correcte de la mise en œuvre des prochains PNR ;</li> <li>• Renforcer la concertation entre toutes les parties prenantes à l'exécution du PNR, pour une meilleure mise en œuvre ;</li> <li>• Rendre dynamique les comités départementaux de sécurité alimentaire pour sa meilleure implication dans la mise en œuvre des plans nationaux de réponse ;</li> </ul>
Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés liées à l'absence d'un budget de communication prédéfini sont à l'origine des retards souvent notés dans l'exécution de certaines activités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allouer un budget à la communication</li> </ul>

En faisant le rapport comparatif difficultés rencontrées et recommandations préconisées, l'analyse fait ressortir que les dysfonctionnements enregistrés sont essentiellement de deux ordres : l'insuffisance et/ou la non disponibilité des ressources, financières et logistiques ; le faible niveau fonctionnel des cadres de concertation et d'harmonisation des pratiques usuelles.

En effet, cette photographie des résultats forts appréciables, est assombrie par une série de difficultés qui minent le fonctionnement optimal du SE-CNSA en réduisant considérablement ses capacités d'intervention et cela a engendré une forte dépendance aux partenaires au développement.



### **3-9-2. Conclusion et perspectives**

Au terme de l'exercice consacrant le bilan de l'exécution de l'année 2020, il a été constaté que la pandémie de la Covid 19 a beaucoup impacté l'exécution des activités. Un ralenti voire un arrêt total des activités est enregistré dans la mise en œuvre des actions de SA. Toutefois grâce aux efforts conjugués de tous les acteurs, des performances importantes ont été acquises, malgré les conséquences néfastes de la pandémie. Les secteurs productifs ont beaucoup contribué au renforcement de la SA. Des gains importants ont été également obtenus dans le renforcement de la résilience des populations grâce à l'intensification du système de protection social. Pour l'amélioration de la gouvernance de la Sécurité Alimentaire, force est de constater que beaucoup de dysfonctionnements ont été notés :

- la redynamisation des cadres de concertation aussi bien au niveau central (CNSA) et régional (CRSA CDSA) n'a pas été réalisée;
- En dehors de la tenue de la session du CNSA, l'organe d'orientation et de pilotage qui est le CT CNSA n'a pas pu être mis en place.

Par ailleurs, les mécanismes de gestion et de prévention des crises alimentaires ont connu des avancées significatives grâce notamment à la régularité de la collecte des données sur le terrain permettant de faire une analyse saisonnière de la situation alimentaire des ménages sénégalais. A cela s'ajoute la tenue régulière des sessions d'analyse du cadre harmonisé qui permet l'identification des zones à risque et l'estimation des populations en insécurité alimentaire, aboutissant l'élaboration et à la proposition d'un Plan National de Riposte.

Pour atteindre les objectifs du PNASAR, les facteurs contribuant indirectement à la sécurité alimentaire sont également valorisés. Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité physique et économique des aliments, des efforts importants ont été consentis aussi bien par l'Etat à travers les ministères sectoriels et les partenaires. L'amélioration des conditions de stockage, de transformation et de commercialisation des produits figure en bonne place dans la planification des différents intervenants dans la sécurité alimentaire. Sur ce, de nombreuses infrastructures de stockage et de transformation ont été mises en place à l'échelle nationale, de nombreuses pistes de production ont été construites, afin de renforcer l'accessibilité des produits.

Face à la récurrence des chocs et à la faible capacité de résilience des ménages, le projet des Nouveaux Terroirs Résilients (NTR) qui est en cours de formulation constitue une alternative sûre pour permettre aux ménages vulnérables d'assurer non seulement la sécurité alimentaire mais aussi renforcer durablement leur capacité de résilience.

Concernant la gouvernance de la sécurité alimentaire, il faut noter que pour une efficacité dans l'intervention, il y'a nécessité d'harmoniser les actions des différents acteurs de la sécurité alimentaire et de mutualiser les efforts, les ressources. Les institutions chargées de la mise en œuvre des politiques de la sécurité alimentaire doivent être renforcées et rendre dynamique l'existant. En perspective il est impératif de lever certaines contraintes liées surtout à la faiblesse des financements.

### **3-9-3. PERSPECTIVES**

Les perspectives pour l'année 2020 présentées, dans ce qui suit, s'alignent essentiellement sur les principales missions du SE-CNSA, tout en prenant en compte le reliquat d'activités non réalisées en référence au PTBA 2020 ; mais aussi viennent en complément des activités déjà entamées durant l'année.

**AINSI LES PERSPECTIVES SONT DÉCLINÉES PAR AXES :**

#### **A. SYSTEME D'ALERTE PRECOCE**

- Tenir 04 rencontres pour la validation du bulletin par le CT.SAP
- Conduire les enquêtes sur le suivi de la sécurité alimentaire (ESA)
- Établir les profils HEA (SN02, urbain)
- Faire la collecte des paramètres clés
- Tenir deux sessions sur l'analyse des résultats (AO)
- Tenir deux sessions du Cadre Harmonisé
- Tenir une session décentralisée du Cadre Harmonisé

## **B. COORDINATION ET CONCERTATION DU DISPOSITIF NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE RESILIENCE**

- Organiser des ateliers avec les sectoriels pour un état des lieux des activités prévues dans le cadre du PNASAR.
- Organiser des ateliers avec le Ministère des Collectivités Territoriales pour faire l'état des lieux de réalisation des Plans Locaux de Développement
- Organiser 01 session du CNSA
- Organiser les rencontres régulières d'harmonisation avec les acteurs concernés sur le PNR
- Élaborer le plan de réponse 2021
- Organiser un atelier de partage et de validation de la méthodologie de ciblage
- Mener un ciblage des ménages bénéficiaires du PNR
- Tenir le Forum sur les Prospectives alimentaires
- Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan d'actions (FNPAS)
- Tenir une retraite du comité scientifique pour finaliser et valider le plan d'action
- Tenir des rencontres techniques avec le comité scientifique
- Tenir des rencontres techniques avec le niveau décentralisé
- Tenir un atelier national de validation des plans d'actions du niveau décentralisé

## **C. SUIVI ET EVALUATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE RESILIENCE**

- Organiser des missions de suivi conjointes sur la mise en œuvre du PNASAR
- Organiser un atelier d'élaboration et de validation du rapport de mise en œuvre du PNASAR 2020 couplé à l'atelier de planification 2021
- Organiser une revue semestrielle des activités du PNASAR
- «Mettre en place un système de suivi-évaluation informatisé»
- Organiser une évaluation à mi-parcours du PNASAR
- Collecter les indicateurs secondaires du PNASAR auprès des sectoriels
- Tenir des réunions de coordination du CT- Suivi évaluation du PNASAR
- Préparer l'élaboration de la 2ième phase du PNASAR
- Organiser une rencontre de partage des résultats du DPTSA 2 auprès du gouvernement (SGG),
- Organiser un atelier de lancement du DPTSA 3
- Organiser des séances de travail avec le comité technique du DPTSA 3
- Organiser un atelier technique de partage et de validation du DPTSA 3 avec les sectoriels
- Organiser un atelier de validation des résultats du DPTSA 3 élargie aux PTF

## **D. MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX TERROIRS RÉSILIENTS**

- Organiser une mission de validation des résultats de la sélection finale des EFR et UMSA
- Former les jeunes porteurs des UMSA en brésil
- Installer 200 Exploitations familiales résilientes dans 06 régions
- Installer 100 UMSAs dans 06 régions
- «Accompagnement Phase démarrage
- (Identification des bénéficiaires (EFR et UMSA «

## **E. RENFORCEMENT DE CAPACITES**

- Former le personnel du SE-CNSA (informatique, perfectionnement, ...)
- Organiser des séances de renforcement de capacités des notions de changements climatiques, de résilience et leur impact sur la sécurité alimentaire
- Former les BRSA sur les concepts de sécurité alimentaire et de résilience
- Former 35 agents (6 agents SE-CNSA et 28 BRSA) en suivi-évaluation des PPSAN et au manuel de suivi Evaluation du PNASAR
- Renforcer les capacités des groupes de travail (CNSAP, GTHEA, CNCH, CELSAP)
- Tenir un atelier de renforcement de capacités des superviseurs sur le PNR
- Organiser une session de formation sur les outils d'analyse de la sécurité alimentaire avec AGORA 30
- Renforcer les capacités des CDSA des régions de Saint Louis et de Matam sur la résilience, changements climatiques et vulnérabilité
- Former les agents du SE-CNSA sur la notion du genre

## **F. COORDINATION DES BUREAUX REGIONAUX SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE**

- Organiser 52 missions de suivis trimestriels des PPSANR dans les régions par les BRSA
- Réactualiser la cartographie des PPSAN
- Faire le suivi des PPSANR
- Organiser 13 ateliers de revue semestrielle du PTBA sur la mise en œuvre des activités des PPSANR dans chaque région par les BRSA
- Organiser 13 ateliers de revue annuelle du PTBA sur la mise en œuvre des activités des PPSANR dans chaque région par les BRSA
- Réaliser 13 études et analyse des filières, chaîne de valeur et impact sur les piliers de la SAR dans les 14 régions
- Tenir 26 rencontres du CRSA
- Tenir 26 rencontres du CDSA
- Tenir 39 réunions d'information sur la mise en œuvre du PNR dans les régions

## **G. COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

- Produire des magazines trimestriels sur la SAR
- Produire des outils communicationnels
- Produire un film PNR
- Film capitalisation NTR
- Produire une bande dessinée sur les NTR
- Insérer une bannière (site web)

# RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple • Un But • Une Foi

—  
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire  
Point E, Rue de Fatick x Bd du Sud, Immeuble Abdoulaye Seck, 3, 4 & 5èmes étages  
Dakar, BP 27 161, Tel: + 221 33 865 30 35, mail: secnsa@secnsa.sn